

Séance du 2 mars 2018

CFVU

Campagne Parcoursup 2018/2019

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les délibérations n° 20180301-02 et n° 20180301-03 adoptées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 1^{er} mars 2018 portant avis favorable à la majorité ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Campagne Parcoursup 2018/2019

Les éléments pris en compte lors de l'examen des vœux pour les licences générales non sélectives, pour la licence STAPS, pour les licences sélectives et pour les DUT sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

28 votants	Pour	18
	Contre	0
	Abstention	2
	Ne prend pas part au vote	8

Article 3 : Constitution de la Commission d'examen des vœux pour les licences générales

La constitution de la Commission d'examen des vœux pour les licences générales de l'université de Poitiers, pour l'année universitaire 2018/2019, composée d'au moins trois personnes (le porteur de mention ou son représentant, le responsable de 1^{ère} année et un enseignant désigné par le Doyen) est approuvée.

Article 4 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

28 votants	Pour	26
	Contre	0
	Abstention	2

Fait à Poitiers, le 2 mars 2018
Le Président de l'Université de Poitiers

UNIVERSITE DE POITIERS

26. MAR 2018

Yves JEAN

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	01/03/2018
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION	ANNEXE
20180301-01	COMPTES RENDUS	Compte rendu CFVU du 18/01/2018	UNIVERSITE	validation du compte rendu de la CFVU du 18/01/2018			23	POUR : unanimité des présents	Le compte rendu de la CFVU du 18/01/2018 est approuvé	
20180301-02	PARCOURS SUP	Eléments d'examen des vœux	UNIVERSITE	Dans le cadre de la procédure nationale de préinscription dans une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2018-2019 : - les éléments pris en compte pour l'examen des vœux des candidats sont ceux listés en annexe pour chaque formation (licence, PACES, DUT) ; - Ils sont affichés publiquement sur la plateforme Parcoursup Afin d'examiner les vœux des candidats, une commission d'examen des vœux, propre à chaque mention, est créée. Elle est composée d'au moins 3 personnes, dont - le porteur de mention ou son représentant, - le responsable de première année, et - un collègue désigné par le doyen. Pour la mise en œuvre du prochain contrat établissement (2018-2021), le cadrage général des formations, adopté par le CA du 25 Novembre 2016 est complété, pour son volet pédagogique, par les conclusions des 12 groupes de travail internes à l'établissement pour les thématiques listées ci-dessous : - Accueil et Accompagnement des étudiants - Enseignant-Referent - Les UE transversales de Licence : contenu PPPE - Les UE transversales de Licence : contenu Numérique et Documentation - Les UE transversales de Licence : contenu méthodologie du travail universitaire - Les UE transversales de Licence : UE d'ouverture - Les UE transversales de Licence : contenu Langues vivantes - Options Pré-Pro vers LP - Parcours Pré-Pro vers MEEF - Calendrier et emploi du temps (Portail S1) - Communication : Affichage de la Nouvelle Offre - Pratiques pédagogiques - Principes généraux des Règlements des examens des LP, L et M	01/09/2018	31/08/2019	23	POUR : 18 CONTRE : 4 ABSTENTION : 1	Avis Favorable de la CFVU, avant transmission au CA du 02/03/2018 pour délibération	Annexe5_CFVU20180215_GLOBAL_Elem_Voeux_Lic_Paces_OUT
20180301-03	PARCOURS SUP	Commission d'examen des vœux	UNIVERSITE		01/09/2018	31/08/2019	23	POUR : 19 CONTRE : 4 ABSTENTION : 0	Avis Favorable de la CFVU, avant transmission au CA du 02/03/2018 pour délibération	
20180301-04	CADRAGE PEDAGOGIQUE ACCREDITATION	CADRAGE	UNIVERSITE		01/09/2018	31/08/2022 (fin du contrat)	23	POUR : 22 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0	Avis Favorable de la CFVU. La mesure est adoptée.	Annexe6_CFVU20180215_Synthese_Groupe_Travail_Fin_NAL_Fevrier2018

Fait à Poitiers, le 1er Mars 2018

La Vice-Présidente Formation de l'Université de Poitiers

Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

UNIVERSITE DE POITIERS

Virginie LAVAL

26 MAR 2018

Transmis à Madame la Rectrice, Chancellerie des Universités, le :

Direction des affaires juridiques

Campagne Parcoursup 2018-2019 : Eléments pris en compte lors de l'examen des Vœux pour les licences générales non sélectives

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
DROIT		
Administration Economique et Sociale	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat, qui doit posséder les fondamentaux de la langue. La langue française doit en outre pouvoir être utilisée par le candidat pour produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et pour raisonner sur des concepts. Disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie. Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise des raisonnements mathématiques essentiels notamment pour appréhender les enseignements relevant de l'économie et de la gestion. Le niveau attendu en mathématiques n'est évidemment pas aussi élevé que dans les disciplines scientifiques dures, ni même qu'en licence d'économie et de gestion, où la proportion des enseignements fondés sur des connaissances mathématiques est plus élevée. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence d'AES laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnels. L'encadrement est souple ; seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Administration Economiques et Sociales, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Etre intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. La formation en Licence AES ne peut en effet être déconnectée des réalités sociales et culturelles. En outre, cette formation s'inscrit nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national. Une telle approche dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.	
Droit	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires. Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue. Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte. Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention DROIT, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés). Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais. La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère. Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique. Avoir suivi un module « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens qui peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.	

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
Sciences Economiques ECONOMIE ET GESTION	Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées. Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue. Disposer d'une culture générale La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs. Disposer de compétences en langue anglaise	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Economie et Gestion, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.	

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
SFA		
CHIMIE	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention CHIMIE, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.	
INFORMATIQUE	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Informatique, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.	
MATHEMATIQUES	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Mathématiques, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.	
PHYSIQUE	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Physique, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.	
SCIENCES DE LA TERRE	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Sciences de la Terre, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.	
SCIENCES DE LA VIE	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Sciences de la Vie, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	Disposer de compétences scientifiques Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées. Disposer de compétences en communication Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de compétences méthodologiques et comportementales Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée. Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre : Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées. Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée. Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de l'ingénieur à la fin de la classe de terminale est préconisée. Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Sciences pour l'ingénieur, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
Lettres et Langues		
ARTS DU SPECTACLE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art. Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Arts du Spectacle, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	Mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements dans deux langues étrangères ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Langues Etrangères Appliquées, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise Les relations entre la formation en LEA et le monde de l'entreprise constituent en effet un aspect important de cette licence. Avoir un intérêt pour un domaine d'application Les enseignements de langue sont en effet appliqués à des secteurs économiques (SES, économie, droit, gestion, commerce, etc.). Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES	Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages). Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie. Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	
LETTRES	Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Lettres, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.) La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	
SCIENCES DU LANGAGE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Sciences du Langage , l'évaluation du dossier du

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
SHA		
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire	Phrase ajoutée par le Ministère dans Parcoursup : L'examen des dossiers de candidatures tiendra compte du projet de formation motivé du candidat, ainsi que des éléments figurant dans la fiche Avenir.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité. Avoir un intérêt pour la recherche documentaire La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa	

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.	
HISTOIRE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	Phrase ajoutée par le Ministère dans Parcoursup : L'examen des dossiers de candidatures tiendra compte du projet de formation motivé du candidat, ainsi que des éléments figurant dans la fiche Avenir.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Avoir un intérêt pour la recherche documentaire La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective. Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.	
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.	Phrase ajoutée par le Ministère dans Parcoursup : L'examen des dossiers de candidatures tiendra compte du projet de formation motivé du candidat, ainsi que des éléments figurant dans la fiche Avenir.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.	
MUSICOLOGIE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art. Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée	Phrase ajoutée par le Ministère dans Parcoursup : L'examen des dossiers de candidatures tiendra compte du projet de formation motivé du candidat, ainsi que des éléments figurant dans la fiche Avenir.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
PHILOSOPHIE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique La licence Philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde L'intérêt pour la discipline Philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel	Phrase ajoutée par le Ministère dans Parcoursup : L'examen des dossiers de candidatures tiendra compte du projet de formation motivé du candidat, ainsi que des éléments figurant dans la fiche Avenir.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
PSYCHOLOGIE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise de l'anglais est donc fortement recommandée. Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre. Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences sociales Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux des disciplines suivantes : français, philosophie, histoire-géographie et sciences économiques et sociales. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines La licence de Psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Psychologie, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Cet attendu marque l'importance, pour la formation en psychologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de psychologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	
DOUBLE LICENCE PHILOSOPHIE DROIT	Attendus Nationaux en Droit Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue. Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).	En lien avec les attendus nationaux définis pour la licence mention Philosophie et la licence mention Droit, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais. La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère. Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique. Avoir suivi un module « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens qui peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen Attendus Nationaux pour la philosophie Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique	

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique La licence Philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité. Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde L'intérêt pour la discipline Philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.	
SOCIOLOGIE	Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.	Phrase ajoutée par le Ministère dans Parcoursup : L'examen des dossiers de candidatures tiendra compte du projet de formation motivé du candidat, ainsi que des éléments figurant dans la fiche Avenir.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales. La licence Sociologie a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité. Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sociologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de sociologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Avoir un intérêt pour la recherche documentaire La formation en sociologie requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective. Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales La sociologie implique en effet une dimension politique, économique et sociale.	

Médecine et Pharmacie	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
PACES	Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques : Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une : - capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, - capacité d'abstraction, de logique et de modélisation, - très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale Disposer de très bonnes compétences en communication : Ces compétences visent notamment à attester d'une :	En lien avec les attendus nationaux définis pour la PACES, l'évaluation du dossier du candidat et le classement des candidats pourront s'appuyer notamment sur : - les notes de Première et de Terminale, et les notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant ; - les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens ; - les projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant.

Médecine et Pharmacie	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	- capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, - capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B. Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales : Ces connaissances et compétences visent notamment à attester d'une : - capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages, - capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée. Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PACES et des filières qui en sont issues. Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.	

Campagne Parcoursup 2018-2019 : Eléments pris en compte lors de l'examen des Vœux pour licence

STAPS

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
FSS		
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES POITIERS	La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.	Les indicateurs jugés pertinents sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des documents devant être scannés et joints à la candidature. Les déclarations faites sur la plateforme seront nécessairement sincères, et les documents devront être présentés lors de l'inscription administrative.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Les candidats à l'inscription en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES doivent répondre aux attendus suivants. Disposer de compétences scientifiques Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques. Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations. Disposer de compétences sportives Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives. Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.	Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points, en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. L'avis du conseil de classe (fiche Avenir) est également pris en compte à hauteur de 30 points. Le dossier du candidat se voit donc attribuer un total sur 150 points. Le domaine des compétences scientifiques - Notes dans les matières scientifiques de la série du baccalauréat (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, ...) en première et terminale Le domaine des compétences littéraires et argumentaires - Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat - Notes dans les matières littéraires de la série du baccalauréat (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, ...) en première et terminale Le domaine des compétences sportives - <i>Pratiques sportives et culturelles scolaires :</i> - pratique dans le cadre des associations sportives scolaires - pratiques sportives et/ou artistiques dans le cadre du foyer socio-éducatif <i>ou</i> dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive - enseignement complémentaire EPS - inscription dans une section sportive scolaire - note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat - notes en EPS en première et terminale - <i>Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires</i> - pratiques de loisir - pratiques fédérales (licences sportives) - résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation,...) - pratiques artistiques en troupes, écoles, etc. - pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...)

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.	Le domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives - <i>Compétences méthodologiques et collaboratives</i> : Selon la série de baccalauréat : option pratiques sociales et culturelles, TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique - <i>Investissement associatif et citoyen</i> : - Qualifications d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...) - Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales) - Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2) - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH),... - Mandats dans les conseils des établissements scolaires Avis du Conseil de Classe de Terminale (Fiche Avenir)

Campagne Parcoursup 2018-2019 : Eléments pris en compte lors de l'examen des Vœux pour les licences sélectives

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
Lettres & Langues		
LETTRES PARCOURS SCIENCES POLITIQUES		Cette licence sélective repose sur l'examen par une commission des dossiers déposés sur Parcoursup. Seront examinées les notes de première et terminale et de l'enseignement supérieur le cas échéant avec une attention particulière portée aux matières suivantes où sont attendus de très bons ou d'excellents résultats : Français, philosophie, histoire-géographie, langues vivantes 1 et 2, le cas échéant, économie, LV3. Les résultats obtenus à l'épreuve anticipée de français sont pris en compte. Seront particulièrement pris en compte les CV qui témoignent d'une vraie curiosité et d'une réelle ouverture au monde. Seront regardées les compétences dans des domaines variés (théâtre, musique, arts en général, sports, vie associative, engagements divers).
Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
SFA		
Cursus Master en Ingénierie (CMI) Biologie santé		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation, les objectifs professionnels et le curriculum vitae des candidat.e.s seront également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.
CMI géosciences appliquées		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation, les objectifs

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
		professionnels et le curriculum vitae des candidat.e.s seront également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.
CMI Gestion de l'énergie		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation, les objectifs professionnels et le curriculum vitae des candidat.e.s seront également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.
CMI Informatique		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation, les objectifs professionnels et le curriculum vitae des candidat.e.s seront également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.
CMI Ingénierie de l'innovation technologique		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation, les objectifs professionnels et le curriculum vitae des candidat.e.s seront également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
CMI sciences chimiques		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation, les objectifs professionnels et le curriculum vitae des candidat.e.s seront également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.
Mathématiques parcours renforcé (PR)		Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S. Les notes de première et de terminale seront examinées. Le projet de formation des candidat.e.s sera également pris en compte comme pourront l'être, le cas échéant, les notes obtenues dans le supérieur. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.

Campagne Parcoursup 2018-2019 : Eléments pris en compte lors de l'examen des Vœux pour les DUT

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
DUT communs : IUT 86 et IUT 16		
Génie Electrique et Informatique Industrielle <i>(Poitiers)</i> <i>(Angoulême)</i>	COMPETENCES GENERALES * Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre. * Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation.	Poitiers (Formation Initiale + Apprentissage) : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, • Motivation pour la spécialité.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général, * Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique, * Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Angoulême : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, • Motivation pour la spécialité.
Génie Mécanique et Productique <i>(Poitiers)</i> <i>(Angoulême)</i>	COMPETENCES GENERALES * Etre intéressé par l'industrie et par ses métiers, * Avoir le goût des systèmes mécaniques, * Avoir une culture générale et scientifique correcte, * Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, * Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Etre capable d'appliquer une technique de résolution de problème, qu'il soit scientifique ou technique, * Etre capable d'évoluer dans un environnement numérique, * Aimer expérimenter et avoir le goût de la réalisation, * Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,	Poitiers (Formation Initiale + Apprentissage) : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences Industrielles ou Enseignement Technologique, LV1, notes des épreuves anticipées du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, • Motivation pour la spécialité. Angoulême : L'examen des dossiers se fera sur les notes et appréciations obtenues en classe de 1^{ère}, et pour les 2 premiers trimestres de terminale.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	* Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Les résultats obtenus dans les matières : mathématiques, physique, anglais ainsi que les appréciations des professeurs de ces matières seront déterminants.
Techniques de Commercialisation <i>(Poitiers, site de Châtelleraut) (Angoulême)</i>	COMPETENCES GENERALES * Etre capable de rechercher, structurer, analyser des informations issues de sources documentaires variées (presse, Internet, médias...), * Détenir un bon niveau de culture générale. * Avoir une maîtrise du français écrite et orale permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de communiquer en particulier en public, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une seconde langue vivante permettant de progresser pendant la formation. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Connaître, mobiliser et utiliser avec efficacité les outils quantitatifs et / ou calculs fondamentaux (pourcentages, fractions, règles de proportionnalité...) * Utiliser les fonctionnalités fondamentales des outils informatiques de la bureautique : traitement de texte, tableur-grapheur, présentation assistée... QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Châtelleraut : • L'ensemble des notes obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : anglais, langues vivantes étrangères, mathématiques, français, matière de spécialité, notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Notes du baccalauréat pour les candidats en réorientation • CV • Motivation pour la spécialité (intérêt pour le domaine de formation, connaissance de la formation et pertinence du projet de formation). Angoulême : Critères de recrutement et de classement : • Les notes de 1^{ère} et des deux premiers trimestres de terminale • Les notes des épreuves anticipées de Français (écrit et oral), de Sciences et TPE (lorsqu'elles font partie des enseignements suivis), • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations des enseignants, de l'équipe pédagogique et du conseil de classe,

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
		Motivation et projet de formation (CV, projet de formation et fiche Avenir) Seul le dossier parcoursup est examiné. Pas d'envoi (mail ou courrier) de pièces complémentaires ni de réalisations personnelles.
DUT IUT 86		
Chimie <i>(Poitiers)</i>	COMPETENCES GENERALES * Etre actif dans sa formation : expérimenter et avoir envie d'apprendre, * Avoir le sens pratique, * Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences et en particulier les mathématiques, la physique et la chimie, * Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique, * Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Poitiers : - Evaluations obtenues en terminale pour les matières en rapport avec la spécialité : mathématiques, physique-chimie, SVT, anglais, notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, - Prise en compte d'une réorientation post-bac, - Absentéisme et comportement dans toutes les matières, - Appréciations de l'équipe pédagogique, - Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, - Motivation pour la spécialité.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
Génie Thermique et Energie <i>(Poitiers)</i>	COMPETENCES GENERALES * Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, de communiquer, de participer, d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, * Savoir suivre des consignes, * Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Mathématiques : tenir un raisonnement logique, savoir calculer. Bonnes connaissances des notions mathématiques abordées en collège et lycée et savoir les appliquer dans d'autres disciplines scientifiques, * Physique : bonnes connaissances des notions de physique abordées en collège et lycée, * Aimer expérimenter et avoir le goût de la réalisation, * Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique, * Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Poitiers : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques et les sciences, pour les notes des épreuves anticipées du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Motivation à travers d'une lettre de motivation et/ou une rencontre préalable (JPO, ...) et/ou une expérience précédente en lien avec la spécialité.
Gestion des entreprises et des administrations	COMPETENCES GENERALES * Connaître les calculs mathématiques de base, * Connaître les potentialités de l'environnement numérique,	

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
(Poitiers) (Poitiers, Site de Niort)	* Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit, * Savoir analyser différents types de documents (texte, tableau, graphique, etc.), * Savoir argumenter à l'oral et à l'écrit. * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation (B1 minimum). COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Mettre en œuvre des techniques mathématiques (poser des calculs, poser une équation, modéliser un processus par une fonction), * Etre en capacité d'utiliser des logiciels et les fonctionnalités des calculatrices. * Etre capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique. * Construire un raisonnement logique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Poitiers : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, • Capacité de progression entre la première et la terminale, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.). Niort : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, • Capacité de progression entre la première et la terminale, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.).
Mesures Physiques (Poitiers, Site de Châtelleraut)	COMPETENCES GENERALES * Etre actif dans sa formation : expérimenter et avoir envie d'apprendre, * Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Disposer d'une bonne culture générale, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation.	Châtelleraut : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : mathématiques, physique, notes littéraires, notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité,

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences et en particulier les mathématiques, la physique et l'informatique, * Disposer d'une habileté manuelle, * Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique, * Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	• Motivation pour la spécialité.
Réseaux et télécommunications <i>(Poitiers, Site de Châtelleraut)</i>	COMPETENCES GENERALES * Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, * Disposer d'une culture générale de bon niveau * Etre actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Avoir des bases scientifiques solides : Mathématiques (calcul élémentaire, bases de la trigonométrie, études de fonctions), Physique (notions de base, unités, électricité.et logiques), * Avoir des bases en Informatique (utiliser un ordinateur, suivre un algorithme simple).	Châtelleraut : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les sciences, les langues et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance de la formation, • Motivation pour les métiers associés.

Formation	Attendus Nationaux	Éléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	
Hygiène, Sécurité, Environnement <i>(Poitiers, Site de Niort)</i>	COMPETENCES GENERALES * S'informer sur les questions d'actualité, * Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation (niveau B1), * Etre actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Avoir des bases scientifiques solides, * Avoir des capacités d'observation, d'analyse et de synthèse, * Réutiliser ses connaissances dans différents contextes (pluridisciplinarité). QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Niort : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques et les sciences, pour les notes des épreuves anticipées du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance de la formation, • Motivation pour les métiers associés • Engagements (sport, vie civile, associations ...).
Statistique et Informatique décisionnelle	COMPETENCES GENERALES * Avoir un intérêt pour les données et le goût pour les études scientifiques appliquées et transdisciplinaires, * Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences,	Niort : • Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques, les matières technologiques et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières,

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
(Poitiers, Site de Niort)	* Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, * Avoir une culture générale de niveau satisfaisant. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Avoir des bases scientifiques solides en particulier en mathématiques, * Avoir le goût pour l'informatique et la logique. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	• Appréciations de l'équipe pédagogique, • Connaissance de la formation, • Motivation pour les métiers associés.
DUT IUT 16		
Métiers du Multimédia et de l'Internet (Angoulême)	COMPETENCES GENERALES * Avoir une culture générale de bon niveau, * Avoir un usage courant d'Internet et du numérique, * Avoir une bonne aisance du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences, d'exprimer des idées, * Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Avoir un intérêt pour les techniques associées à la communication numérique (culture scientifique, conception et programmation Web). * Avoir des connaissances de base tant dans les domaines techniques que scientifiques et/ou des compétences acquises à travers des activités personnelles en lien avec l'information et la communication (par exemple création de site web).	Angoulême : • Toutes les notes de 1^{ère} et des deux premiers trimestres de terminale en particulier : l'épreuve anticipée de Français (écrit et oral), Mathématiques et Anglais, • Absentéisme et comportement dans toutes ou partie des matières, • Appréciations des enseignants, de l'équipe pédagogique et du conseil de classe, • Motivation et projet de formation.

Formation	Attendus Nationaux	Eléments pris en compte lors de l'examen des vœux
	* Avoir un bon niveau dans les matières générales (français, maths, histoire-géographie, langues vivantes et philosophie), QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	
Qualité, logistique industrielle et organisation <i>(Angoulême)</i>	COMPETENCES GENERALES * Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de communiquer dans un contexte professionnel, * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation, * Disposer d'une culture générale de bon niveau, * Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES * Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences, en particulier les mathématiques, * Avoir un bon niveau scientifique, économique ou technique * Utiliser méthodologiquement les technologies de l'information et de la communication. QUALITES HUMAINES * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, * Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.	Angoulême : La formation est ouverte à tout type de Bac. Il n'y a donc pas de pré-requis particuliers (par exemple un lycéen ayant un faible niveau en mathématiques peut très bien réussir dans notre formation). Critères de recrutement et de classement : • Les notes de 1^{ère} et des deux premiers trimestres de terminale, • Absentéisme et comportement dans toutes les matières, • Appréciations des enseignants, de l'équipe pédagogique et du conseil de classe, • Motivation et projet de formation.

Synthèse des Groupes de Travail

Table des matières

1.	Accueil et Accompagnement des étudiants	3
1.1.	Synthèse Générale.....	3
1.2.	Charte de recommandations pour l'accueil et l'accompagnement au moment de la rentrée	3
1.3.	Charte principes pour la vidéo 2018	4
2.	Enseignant-Référent.....	5
2.1.	Synthèse Générale.....	5
2.2.	Charte Enseignant-référent.....	6
3.	Les UE transversales de Licence	8
3.1.	Contenu PPPE	9
3.2.	Contenu numérique et documentation	9
	Cadre organisationnel de l'UE6	10
	Une formation centrée sur les besoins de l'étudiant	10
	Une formation réellement transversale	10
	Un référentiel unique	10
	Évaluation.....	11
	Notes	11
	Remédiation	12
	Modalités pédagogiques et ressources numériques	12
	Suivi, coordination et animation	12
3.3.	Contenu méthodologie du travail universitaire	12
	Objectif.....	13
	Cadre	13
	Contenu	13
	Évaluation.....	13
	Suggestions d'acteurs.....	13
	Référentiel de compétences.....	14
	Activités en présentiel et ressources	15
3.4.	UE d'ouverture	15
	Définition de l'UE d'ouverture :	15
	Construction et cohérence de l'offre établissement des UE d'ouverture.....	15
	Organisation des Processus Technique et Fonctionnel	16
3.5.	Contenu Langues	16
	Les UE de langues Vivantes	16
	Le Parcours International (PI)	16
	Le test de positionnement SELF :	17
	Le planning des cours L1/L2 et les interventions des enseignants :	17
	La conception des modules à distance	17
	L3 et Master	18
4.	Options Pré-Pro vers LP (Les pratiques pédagogiques et les MCC devront faire l'objet d'un travail d'homogénéisation)	18
4.1.	Rappel des éléments de cadrage	18
4.2.	Objectifs de l'option	18
4.3.	Pratiques pédagogiques / MCC envisageables	18

4.4.	Recommandations émises par le groupe de travail	19
5.	Parcours Pré-Pro vers MEEF	19
5.1.	Rappel du cadrage	19
5.2.	Enjeu.....	20
5.3.	Architecture et contenu des parcours prépro MEEF	21
5.4.	Modalités de Contrôle des Connaissances	24
5.5.	Coordination.....	25
6.	Calendrier et emploi du temps (Portail S1)	25
6.1.	Objectif	25
6.2.	Les données.....	25
7.	Communication : Affichage de la NOF.....	29
7.1.	Objectifs	29
7.2.	Les préconisations du groupe de travail	29
7.3.	Les livrables	29
7.4.	La suite	30
8.	Chartes des examens, MCC et Passerelles.....	30
8.1.	Les nouveautés pour tous les diplômes (LP, L, M).....	30
8.2.	Pour les Licences professionnelles	31
8.3.	Pour les Licences Générales	31
8.4.	Pour les Master	33
9.	RNCP et ADD	34
10.	Pratiques pédagogiques	35
10.1.	Objectif Pédagogique	35
10.2.	Les modèles économiques.....	36
	Modèle A – Principe Général	37
	Modèle B – Accompagnement des étudiants.....	37
	Modèle C- Valorisation du Hors face-à-face pédagogique	39
11.	Liste des Livrables.....	41

1. Accueil et Accompagnement des étudiants

1.1. Synthèse Générale

Le Groupe de travail s'est donné pour mission de réfléchir à l'amélioration de l'organisation des réunions de rentrée dans une optique de qualité et l'équité d'information des étudiants au moment de la rentrée, quelle que soit la filière. Dans ce cadre, plusieurs outils mis à la disposition des composantes ont été déclinés :

- Une Charte de recommandations pour l'accueil et l'accompagnement au moment de la rentrée. En complément, et suivant l'une des recommandations de cette charte, un groupe de travail spécifique pourra (au 2nd semestre) réfléchir à des modalités et formats d'activités susceptibles d'être mis en œuvre pour faciliter la mise en relation des étudiants.
- Les principes et objectifs de réalisation d'une vidéo de présentation des services d'accompagnement. Un autre groupe de travail spécifique (2nd semestre) permettra de mettre en œuvre cette réalisation sur la base des principes définis présentés dans le livrable.
- la réalisation d'un agenda papier à destination des étudiants contenant les informations relatives à l'Université (sur la base de la réflexion menée initialement par le BVE). Un groupe de travail spécifique (2nd semestre), co-piloté par la MDE et/ou le service communication, permettra de mettre en œuvre ce projet.

1.2. Charte de recommandations pour l'accueil et l'accompagnement au moment de la rentrée

Dématérialiser les inscriptions administratives (sous réserve de validation juridique) en amont de la rentrée de manière à ce que tous les étudiants disposent, dès la réunion de rentrée, d'un compte SEL, d'une adresse mail étu et donc, d'un accès aux différents services numériques auxquels ils doivent pouvoir se connecter dès le 1er jour (= réunion de rentrée).

- Intérêt pour les services de scolarité : faire baisser la tension au moment de la rentrée (et pouvoir se concentrer sur les « cas particuliers »),
- Intérêt pour l'étudiant :
 - Suivre les démonstrations sur l'utilisation des outils (ENT, emploi du temps, etc.)
 - Recevoir toutes les informations utiles par mail étu dès le début d'année (prendre les bonnes habitudes)

A noter que cette IA en amont ne se substitue pas à un RDV obligatoire en service de scolarité, premier interlocuteur des étudiants et, le cas échéant, premier relais de terrain vers d'autres services d'accompagnement (services communs). Ce RDV, déconnecté de l'IA, permet de recevoir de façon personnalisée certaines informations et documents, et permet d'identifier les interlocuteurs de sa composante.

Présenter/introduire la formation dans un contexte de « composante » et d'Etablissement (appartenance à une communauté, bénéfice de dispositifs et de services communs, etc.)

Prévoir, en complément des réunions de rentrée et de façon échelonnée entre septembre et octobre, des temps – courts - de présentation plus approfondie des services proposés par les services communs. Ces présentations doivent être incluses dans les emplois du temps (présence obligatoire), si possible avec présence enseignante (enseignant-référent ou autre). Nécessité de coordonner le calendrier de ces interventions au niveau Etablissement (pour pouvoir répondre à la demande).

Présenter les enseignant-référent (missions, périmètre d'actions).

Former/sensibiliser les agents, quel que soit leur statut, se trouvant dans des situations d'accueil/accompagnement : tuteurs, tutrices, moniteurs, monitrices, services civiques,...

Présenter le Whos'Who de la composante (qui fait quoi) et quelles informations trouver où ?

Prévoir une séance d'explication/démonstration ENT et emploi du temps

Expliquer les modalités de scolarité (= trouver ses résultats, les comprendre) et les inscriptions (qq semaines après la rentrée : IP, groupes TD, UE libre, examens, etc.). Ce temps peut être inscrit dans l'UE transversale « Méthodologie du travail universitaire »

Distribuer/diffuser/mettre à disposition les documents de l'établissement, notamment : l'agenda, la Z-Card (et/ou un plan), ... Diffuser la vidéo de présentation des services d'accompagnement.

Prévoir, en lien avec les services et les équipes pédagogiques, des temps d'intervention des associations étudiantes (et du BVE) dans le mois de la rentrée

Donner la possibilité (lors de la réunion de rentrée ou dans les premières semaines) de temps de mise en relation entre étudiants. (étudiants de même composantes, filières ou de différentes composantes et filières ?)

1.3. Charte principes pour la vidéo 2018

Pourquoi cette vidéo ? La réalisation d'une vidéo de présentation des services d'accompagnement, diffusable dans les composantes lors des réunions de rentrée, s'inscrit dans une logique de complémentarité et ne se substitue pas à la nécessaire dimension humaine de l'accompagnement. Elle intervient en articulation avec d'autres outils proposés (charte de recommandations pour l'accueil et l'accompagnement, agenda étudiant, présentation dispositif enseignant-référent...), et devra permettre :

- de gagner en efficacité/lisibilité tout en garantissant une présentation équitable et harmonisée de l'information auprès des étudiants concernant les missions des services communs,
- Optimiser le temps de la réunion de rentrée pour faire « autre chose »,
- De répondre à la question de la simultanéité des interventions, et de donner un « rythme » à la réunion de rentrée en multipliant les médiums,
- La vidéo n'obère pas la participation/présentation ultérieure de services quelques temps après la réunion de rentrée, sur un temps court et détaché de la réunion de rentrée (par ex. intervention « *Faire le point qq semaines après la rentrée* » proposée par le SAFIRE)

Format de la vidéo : il s'agit d'un format court (maximum 5'), pour capter l'attention des étudiants sur quelques messages précis. Cette vidéo devrait pouvoir être diffusée dans toutes les réunions de rentrée, en présence de l'équipe pédagogique et/ou des services de la composante. La vidéo pourra être visionnée à nouveau sur d'autres temps (sites web ou autre).

Principes de la vidéo : il ne s'agit pas d'une présentation exhaustive de l'ensemble des services existants à l'université et il ne s'agit pas non plus d'une présentation « institutionnelle » des services. Il s'agit des

services d'accompagnement (hors composantes) qui ont moins de visibilité « géographique » pour les étudiants. Il s'agit aussi d'un message positionné en complément des listes d'adresses et infos utiles, partant du questionnement de l'usager à la rentrée, dans une logique de proposition ascendante.

Les questionnements usagers et services retenus pour la vidéo :

Question/problème urgent à la rentrée*	Services concernés en priorité
Aide financière, bourse, revenus	Assistante sociale (= SSU, CROUS)
Logement (appui aux démarches, étudiant sans logement)	Assistante sociale (= SSU, CROUS)
Santé, mal-être	Consultations médicale et psycho. (SSU)
Accident à la rentrée (handicap ponctuel) et/ou handicap (relais prise en charge dossier lycée et aménagement)	Pôle handicap
Changement orientation rapide, erreur de filière	Conseil individuel (SAFIRE)
Problème de visa pour les étudiants internationaux	RI + MDE (permanence préfecture)
Comment et où se poser pour travailler ?	Prêt d'ordis + lieux pour travailler (SCD, tiers-lieux,...)

**les questions liées à la compréhension de l'emploi du temps, l'organisation de l'année et l'ENT doivent être systématiquement présentées par les scolarités et/ou équipes pédagogiques de la composante et ne font pas l'objet d'une présentation en « transversale » (même si ces questions sont « urgentes » elles ne relèvent donc pas de la présentation vidéo).

Modalités prévues pour la réalisation vidéo : un groupe de travail spécifique se mettra en place au 2nd semestre pour appuyer le pôle audio-visuel dans la réflexion qui permettra la réalisation de cet outil vidéo, en lien avec les services concernés.

2. Enseignant-Référent

Ce groupe de travail propose un livrable, à destination des enseignants référents : la grille indicative entretien enseignant-référent (**livrable 1**).

2.1. Synthèse Générale

Après un état des lieux des pratiques observées dans différentes composantes, le Groupe de travail a permis de proposer plusieurs outils :

- Une charte/guide qui permet de formaliser une définition collective du périmètre d'intervention des enseignants-référents ainsi que des recommandations en termes de bonnes pratiques. Le document comporte des parties communes à toutes les composantes et des parties personnalisables en fonction

des situations facultaires (prenant en compte en particulier les contraintes d'organisation et d'encadrement liés au nombre d'étudiants de certaines filières).

- Une grille indicative d'entretien (Cf. livrable 1), pour appuyer et améliorer les pratiques des enseignants-référents dans leurs nouvelles fonctions.
- Des sensibilisations et formations pourront être organisées par le CRIIP et le SAFIRE à destination des nouveaux enseignant-référents.

2.2. Charte Enseignant-référent

Préambule : le dispositif « enseignant-référent » s'appuie sur l'arrêté Licence du 1^{er} août 2011 qui prévoit l'obligation d'un accompagnement individualisé de l'étudiant par un enseignant référent pour favoriser la réussite. Qu'entend-on par *réussite* ? Il s'agit ici d'une acceptation large du terme : réussite scolaire ou académique dans une filière et/ou un établissement, réussite au diplôme, mais aussi réussite comme *intégration réussie* ou épanouissement personnel de l'étudiant dans son environnement universitaire. L'étudiant est considéré dans une approche globale. La réussite s'entend aussi par opposition aux phénomènes de décrochage et à d'abandon. Ainsi, le dispositif « enseignant-référent » vise également de façon plus précise à repérer les étudiants en difficulté, prévenir certaines situations, proposer des remédiations et participer à la lutte contre le décrochage.

Les bénéfices pour les étudiants du dispositif « enseignant-référent » ne sont pas toujours immédiatement visibles à court terme : ils doivent être considérés dans la durée (au-delà souvent de la 1^{ère} année), et dans l'articulation avec plusieurs autres dispositifs qui tous concourent à la réussite des étudiants : services communs d'accompagnement dans différents domaines (orientation-insertion, social, santé, handicap, vie étudiante, etc.), dispositifs de remédiation, enseignements transversaux prévus dans la nouvelle offre de formation (accompagnement à la méthodologie, au projet personnel et professionnel, aux techniques documentaires et à l'informatique, etc.).

OBJECTIFS DU DISPOSITIF « ENSEIGNANTS-REFERENTS »

- **Prévenir/limiter/lutter contre le décrochage et l'abandon** (primo-entrants prioritairement, mais ne pas oublier les redoublants et les réorientés internes comme externes)
- **Guider pour favoriser la réussite** académique MAIS aussi dépasser ce cadre scolaire par une prise en compte de l'étudiant dans sa globalité, au service de la réalisation de son projet (d'études, personnel, professionnel. etc.).
- Faciliter la transition et l'adaptation, l'intégration, à l'Université

PERIMETRE DE LA FONCTION « ENSEIGNANTS-REFERENTS »

C'est	Ce n'est pas
- De l'écoute et de l'échange (formalisés lors d'entretiens), favoriser la prise de parole et l'expression de l'étudiant - De la confidentialité des entretiens, tout en permettant de porter un éclairage sur les parcours si nécessaire (avec accord de l'étudiant) - De l'analyse, de la distance, de la neutralité - De la bienveillance, de l'ouverture (les projets peuvent être divers, multiples) - Une aide au questionnement	- Un soutien scolaire, du tutorat - Une thérapie - Un entretien d'orientation - Une concentration sur les seuls résultats (notes) ou sur l'échec - Une enquête sur les méthodes pédagogiques des collègues - De la commisération ou de l'intrusion - Décider à la place de l'étudiant, induire, influencer le projet

- Un diagnostic sur les méthodes de travail - Un accompagnement pédagogique - Du passage de relais vers des professionnels des questions soulevées (services communs spécialisés, autres membres équipes pédagogiques, personnels administratifs ...) - Pouvoir s'appuyer sur une « boîte à outils », grâce notamment à l'UE transversale : enseignements transversaux prévus en méthodologie, en techniques documentaires, PPPE, liste tiers-lieux etc. - ...	- Apporter des réponses toutes faites, standards, « dépersonnalisées » - ...
--	---

MODALITES DE RECRUTEMENT DES « ENSEIGNANTS-REFERENTS »

- Engagement nécessaire des enseignants et enseignants –chercheurs mobilisés,
- Nécessité de clarifier les différentes fonctions quand l'enseignant cumule plusieurs responsabilités afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté pour l'étudiant (ex. lorsqu'un enseignant est à la fois responsable des études ou de niveau et enseignant-référent),
- Connaissance nécessaire de la filière (contenus, exigences, attendus, volume de travail, débouchés...) et idée des filières connexes,
- Connaissances des services et dispositifs sur lesquels s'appuyer *en interne* à la composante (services stages, tuteurs péda/moniteurs, scolarité, etc.) et *en externe* à la composante (services communs d'orientation et d'insertion, médecine préventive, assistances sociales, consultations santé, pôle handicap, relations internationales...) ;
- Capacité à collaborer avec ces services et avec les autres membres des équipes pédagogiques
- Mode de rémunération : la fonction d'enseignant-référent a été sortie du référentiel des tâches pour être intégrée dans maquette, selon modèle rappelé ci-dessous.

	HETD par étudiant	Heures effectuées par étudiant
Enseignant-référent	0.2	16.72 h/ groupe de 20 étudiants
= « <i>Suivi personnalisé de quelques étudiants de 1^{ère} année de licence (20 étudiants maxi.) pour leur permettre une meilleure intégration à l'Université. On compte ici 4h ETD pour un groupe de 20 étudiants. Ces heures viennent s'ajouter aux heures maquettes</i> »		

FONCTIONNEMENT

- Accès à une formation (missions, présentation d'outils, conduite d'entretien ...) pour les nouveaux enseignants-référents ; possibilité de temps d'échanges de pratiques ;
- Possibilité pour les enseignants-référents d'être présentés aux réunions de rentrée, qu'ils remettent éventuellement l'agenda étudiant (soit en réunion de rentrée, soit à l'occasion d'un entretien)
- Prise en compte de l'étudiant dans sa globalité lors d'un entretien (liste de points à aborder) : difficultés rencontrées, mais aussi points positifs, projets, possibilités, ... Rôle de passage de relais et d'aide à la décision de l'enseignant-référent
- Pour appuyer la pratique : mise à disposition d'outils (grille d'entretien, liste des services, etc.)
- Mise à disposition/programmation des outils disponibles dans la composante dans le cadre de l'UE transversale (méthodologie, techniques documentaires et numérique, PPPE, langues)

- Nécessité de désigner un coordinateur des enseignants-référents dans la composante (« référent des référents », ou responsable de niveau, ou directeur des études...) auprès duquel les enseignants-référents pourront faire remonter une synthèse (anonymée) de leurs interventions en vue d'une évaluation du dispositif,
 - Assurer des retours d'information auprès des jurys pour éclairer des situations individuelles (ex. raisons connues par l'Enseignant-référent d'un ABI à l'examen)
 - Format d'entretien à définir par la composante (nombre d'entretiens, durée, période), selon composante → possibilité de signature d'un contrat entre l'étudiant et l'ER
- Préconisation d'un calendrier de rencontres en privilégiant des moments –clés :
- Les premières semaines
 - En milieu de 1^{er} semestre,
 - Au moment des 1ers résultats
- Format préconisé par l'UP pour le nombre maximal d'étudiants accompagnés par un enseignant-référent
 - Max Format TP (=20) par Enseignant-Référent
 - Définition par la composante du caractère obligatoire ou pas du/des entretien(s), sur convocation ou sans rdv sur plages de permanences ?
 - Fléchage/incitation possible par la composante de certaines populations étudiantes sur lesquelles un effort particulier pourrait être porté : entrée possible par les 1ers résultats

3. Les UE transversales de Licence

Pour rappel, les UE transversales s'organisent en L1 et L2 de la façon suivante :

Semestre 1	UE 5 - Langues Vivantes (24h) (3 ECTS) UE 6 - Recherche Documentaire + Méthodologie universitaire + Numérique (24h) (3 ECTS)					
Semestre 2	UE 5 - Langues Vivantes (24h) (3 ECTS) UE 6 – Numérique + Recherche Documentaire + PPPE (24h) (3 ECTS)					
Semestre 3	UE 5 - Langues Vivantes (24h) (3 ECTS) UE 6 - Numérique + Recherche Documentaire + PPPE (24h) (3 ECTS)					
Semestre 4	UE 5 - Langues Vivantes (24h) (3 ECTS) UE 6 - UE Libre (20h) (3 ECTS)					
Semestre 5	A définir					
Semestre 6	A définir					
TOTAL	LV 96h	UEL 20h	Rech. Doc 18h	Méthdo. U 6h	Numérique 30h	PPPE 18h

Volume horaire des UE 5 et UE 6 : Chaque UE a un volume de 24h (H étudiants qui peuvent ne pas être en présentiel), excepté l'UE libre qui conserve un volume de 20h.

Les éléments constitutifs des UE 6 : sont fixés à chaque semestre et pour chaque UE. Les volumes horaires des éléments constitutifs des UE ne sont pas déterminés, mais au final sur les trois semestres, on doit aboutir à un volume horaire global pour chaque élément constitutif, soit : Numérique (30h) – Recherche Documentaire (18h) – Méthodologie universitaire (6h) – PPPE (18h).

A charge des composantes de décliner les volumes horaires des éléments constitutifs pour chacune des UE6 du S1, S2 et S3 en respectant le volume horaire global de chacun de ces éléments pédagogiques.

Au semestre 4, l'UE libre a un volume horaire de 20h. Les 4 heures restantes peuvent être utilisées par les composantes pour y placer du PPPE si nécessaire.

Aux semestres 5 et 6, les UE transversales sont insérées dans le disciplinaire. Les compétences transverses **devront être clairement identifiées dans les maquettes**, dans le disciplinaire des semestres 5 et 6.

3.1. Contenu PPPE

Ce groupe de travail propose en annexe, à destination des équipes pédagogiques, un livret pédagogique relatif au PPPE (Livrable 2).

Le Groupe de travail propose un référentiel qui prend la forme d'un livret pédagogique commun à l'établissement pour formaliser, à destination des licences générales, les attendus en termes d'accompagnement au Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant. Ce livret (Cf. livrable 2), outil mis à disposition des équipes pédagogiques des composantes décline les trois thématiques définies dans le cadre du PPPE :

- Découverte des parcours d'études et des formations
- Découverte des métiers et des secteurs d'activité en rapport avec le domaine de formation
- Découverte des outils au service du PPPE.

Pour chaque thématique, il propose :

- Des activités,
- Des compétences et capacités associées,
- Des exemples d'actions à mener (appelées « séquences »)
- Des ressources et méthodes à exploiter.

Certaines actions font l'objet d'exemples détaillés dont la trame peut être adaptée par les équipes pédagogiques en fonction des spécificités de la discipline et du niveau de formation. Les séquences présentées peuvent être réalisées en une seule ou plusieurs séances en fonction du volume horaire dédié et des attendus pédagogiques. Elles seront rendues disponibles sur une rubrique en ligne (site SAFIRE et/ou Intranet ou Upédago).

3.2. Contenu numérique et documentation

l'ensemble des documents et liens est disponible sur le portail de ressources ouvert à tous pour la mise en œuvre de enseignements transversaux de licence "Numérique & Documentation » : <https://updago.univ-poitiers.fr/course/view.php?id=35856>

Ce portail a pour vocation d'être progressivement enrichi.

Cadre organisationnel de l'UE6

Le cadrage de l'offre de formation voté au CA et les propositions retenues par le groupe de travail « Les UE transversales : architecture générale » fixent la place et le volume des activités d'apprentissage relatifs au numérique et à la documentation.

Les 72 heures de l'UE6 (au cours des S1, S2 et S3) sont consacrées : à la méthodologie universitaire 6h obligatoirement en S1 ; au numérique (30 heures) ; à la documentation (18h) et au PPPE (18h). Hormis la méthodologie universitaire dont les 6 heures doivent être impérativement réalisées en S1, les trois autres thèmes peuvent être distribués entre les semestres (S1, S2 et S3) en fonction des projets pédagogiques des composantes dans le strict respect des volumes horaires. Ces heures peuvent être abondées par les composantes dans le cadre d'autres UE.

Au S4, l'UE 6 sera consacrée à une UE d'ouverture qui pourra aussi, le cas échéant porter sur l'éducation des étudiants au numérique et/ou à la documentation.

Au S5 et S6, aucune UE transversale n'est proposée mais il appartient aux mentions d'intégrer la formation des étudiants au numérique et à la documentation dans le cadre d'une approche programme où des approfondissements peuvent être proposés, notamment en fonction des spécificités des mentions.

Une formation centrée sur les besoins de l'étudiant

La formation est destinée au développement des compétences des étudiants au service de leur réussite universitaire, de leur employabilité et du plein exercice de leur citoyenneté. Le référentiel de compétences et les modalités pédagogiques sont conçus en fonction de ces finalités.

Une formation réellement transversale

L'objectif est de permettre à tous les étudiants de toutes les mentions de licence de développer un socle de compétences numériques et documentaires. Ce socle est le même pour tous les étudiants. Il prend la forme d'un profil de compétences conçu de façon à ce que tous les étudiants puissent l'atteindre, quel que soit leur niveau à l'entrée en licence et quel que soit leur domaine de formation.

Les activités d'apprentissage sont conçues par les équipes pédagogiques des composantes et de leurs différentes mentions dans le respect des attentes minimales de ce socle de compétences défini pour tous qui peuvent être complétées.

Deux documents, disponibles sur le portail des ressources, l'un pour le numérique et l'autre pour la documentation, ont été produits par le groupe de travail pour faciliter la transposition pédagogique du référentiel de compétences en S1, S2 et S3. Ils ont vocation à encadrer la construction des enseignements dans toutes les mentions de licences.

La formation transversale est complétée par des activités d'apprentissage intégrées aux autres UE. Cette possibilité est ouverte dès le S1 mais elle est indispensable à partir du S5 dans une logique programme où des approfondissements sont organisés en fonction des domaines.

Un référentiel unique

Une partie des compétences relatives au numérique et à la documentation sont communes.

Pour le numérique, la référence est PIX qui aura remplacé le référentiel C2I avant la rentrée universitaire 2018. Il s'impose à nous à la fois car il propose une lecture actualisée des compétences numériques, parce qu'il s'agit d'un dispositif incluant des processus d'évaluation et parce qu'il est dérivé du référentiel européen DIGCOMP ce qui lui confèrera une meilleure reconnaissance internationale.

Pour la documentation, le ministère ne suggère aucun référentiel. Nous avons opté pour le référentiel de l'ADBU (Association des Directeurs et personnels de direction des Bibliothèques Universitaires et de la documentation). Un travail collaboratif a permis d'agrèger ces deux référentiels (disponible sur le portail des

ressources). Il donne une vision complète des compétences à construire aux étudiants et leur permet de mieux gérer leur progression. Il permet aussi une meilleure répartition des enseignements pour éviter les doublons. Il donne enfin la possibilité de jouer plus sagement dans la formation entre numérique et documentation.

Évaluation

Le groupe de travail a établi deux profils de compétences cibles. Le premier correspond au profil attendu en fin de S3 et le second en fin de S6. Ces deux profils pourront être ajustés pour tenir compte des évolutions du référentiel PIX et des retours d'expérience chaque année.

L'évaluation dans le cadre de la plateforme PIX comporte trois étapes :

- une évaluation diagnostique et formative en début de S1. Ce test de positionnement a pour but d'aider les étudiants à se situer pour gérer leur parcours d'apprentissage et de fournir aux enseignants les informations nécessaires pour mettre en place, autant que faire se peut, une pédagogie différenciée. Le positionnement initial des étudiants est obligatoire. Il nécessite environ cinq heures d'activité par étudiant, ces activités ayant la double finalité d'apprentissage et d'évaluation de niveau dans les cinq domaines du référentiel de compétences. L'évaluation débute dès la rentrée par une séance de deux heures avec un enseignant pour l'inscription à la plateforme et les premières activités. Les étudiants doivent ensuite réaliser l'ensemble des activités de positionnement en autonomie avant le 1er décembre.
- une évaluation intermédiaire et formative en fin de S3 qui positionne l'étudiant par rapport au profil attendu et l'aide à piloter ses apprentissages ;
- une évaluation essentiellement certificative en fin de S6.

Dans chaque mention, d'autres indicateurs peuvent venir compléter ceux de PIX pour l'évaluation des activités réalisées par les étudiants.

L'utilisation de la plateforme PIX étant individuelle et personnelle, les étudiants devront « partager leurs profils » avec l'établissement pour que leurs résultats aux différents tests de positionnement et d'évaluation puissent être collectés.

Notes

La seule validation des compétences ne suffisant pas aux exigences d'évaluation des étudiants, des notes seront attribuées selon le principe suivant qui sera intégré aux documents descriptifs des modalités de contrôle des connaissances de chaque mention :

- S1, quitus obligatoire pour la réalisation des tests de positionnement PIX + MCC propres à la mention ;
- S2, la note est partagée entre PPE, numérique et documentation, soit 66% de la note pour le numérique et la documentation. Les notes sont attribuées selon les modalités de contrôle des connaissances propre à la mention ;
- S3, la note est partagée de la même façon entre PPE, numérique et documentation. Les 66% comprennent :
 - une note (50%) issue des résultats obtenus au test PIX qui prend en compte le niveau atteint et la progression depuis le test de positionnement du S1. Les modalités de ce calcul seront définies après les premières expérimentations de PIX au printemps 2018 ;
 - une note (50%) attribuées selon des modalités propres à la mention.

Concernant les notes proposées ci-dessus, les assesseurs à la pédagogie ont souhaité laisser une marge de manœuvre possible : les MCC seront gérées dans les composantes, en lien avec le groupe de travail « règlement des examens »

Remédiation

Des ateliers de remédiation sont proposés à l'échelle des composantes pédagogiques ou de l'établissement pour permettre aux étudiants d'atteindre le profil cible.

Modalités pédagogiques et ressources numériques

Les activités d'apprentissage reposent sur des enseignements en présentiel (CM et TD) et sur du travail personnel en autonomie. Une attention particulière est portée à la différenciation pédagogique en recourant à toute forme d'hybridation qu'il s'agisse des équilibres entre CM et TD qui permettent de dégager du temps d'accompagnement de certains étudiants, de l'articulation entre activités encadrées et travail personnel ou bien de l'utilisation autonome de ressources d'apprentissage en ligne. La taille maximale des groupes de TD est de 25 étudiants.

Les activités d'apprentissage reposent sur les équipements des salles d'informatique de l'établissement mais aussi sur les équipements personnels des étudiants (BYOD) complétés autant que nécessaire par des matériels de prêt.

La formation au numérique et à la documentation nécessite des ressources numériques (pour la formation comme pour l'autoformation) que nous n'avons pas et que nous ne sommes pas en mesure de développer. Outre les modules disponibles via la plateforme PIX, des ressources libres existent qu'il faut repérer, évaluer et signaler voire s'approprier. Cela nous permettra d'offrir un portail de ressources. Un portail de ressource a été ouvert par I-médias. Il a vocation à héberger l'ensemble des ressources mises à disposition de tous par l'établissement.

L'établissement met également à la disposition de tous un ensemble de modules d'entraînement à la bureautique qui couvre la plupart des systèmes d'exploitation et des éditeurs de solutions bureautiques comme la plateforme VODECLIC qui a fait l'objet de tests dans le cadre du programme PARÉ (sous réserve d'acquisition par l'établissement)

L'établissement (I-médias), en collaboration avec le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information (CLEMI, service de Réseau CANOPÉ) s'est engagé dans la réalisation d'un MOOC intitulé « Citoyen Numérique » et portant sur les enjeux du numérique selon différentes dimensions (éthique, identité, sociabilité, emploi, citoyenneté ...). Il comportera deux parties. La première pourra être utilisée au cours des S1, S2 et S3 alors que la deuxième sera accessible au travers de l'UEL de S4. La première saison du MOOC est programmée pour l'automne 2018.

Suivi, coordination et animation

La transversalité du dispositif nécessite du soutien, de la coordination et du suivi à l'échelle de l'établissement. Cela permet notamment l'ajustement des profils de compétences, le partage des ressources voire l'organisation d'ateliers ou de conférences à d'autres échelles que celle des composantes pédagogiques.

I-médias assurera l'animation du réseau des enseignants intervenants dans le domaine du numérique et le SCD pour ceux du domaine de la documentation.

Le groupe de travail propose de poursuivre son travail sous la forme d'un groupe de suivi.

3.3. Contenu méthodologie du travail universitaire

Ce groupe de travail propose un livrable comportant des exemples d'atelier et de Ressource (**livrable 3**) : Atelier prise de note et prototype Ressources Internet « organisation de son temps de travail »

Objectif

Ce module doit apporter aux étudiants les outils et méthodes permettant de comprendre l'environnement universitaire, se positionner et réussir dans ce contexte.

Cadre

La méthodologie fait partie de l'UE 6 à 3 ECTS du semestre 1 de la L1.

6h y sont dédiées en parallèle de la recherche documentaire et de la formation au numérique.

Contenu

Nous proposons aux composantes une « boîte à outils » permettant à chacune d'entre elles l'appropriation et l'adaptation du contenu pour qu'elles puissent l'adapter à sa situation.

Tous les items de la boîte ne sont pas obligatoires.

Les outils sont proposés sur plusieurs formats en fonction des besoins :

- Ateliers en présentiel à décliner en fonction de la taille des effectifs
- Modules d'autoformation
- ...

En raison du faible nombre d'heures, il semble difficile de « former » sur tout. Les ateliers serviront donc à sensibiliser les étudiants.

Ces outils doivent s'adapter aux besoins des formations, aux matrices disciplinaires et aux besoins spécifiques des étudiants.

Évaluation

- Quitus de présence
- Questionnaire (rapport d'étonnement à préciser)

Suggestions d'acteurs

Ouvert à tous.

L'enseignant référent peut être un acteur privilégié pour animer tout ou partie du module.

Souhait de liaison avec :

- Directeur des études/Porteur de la mention de la L1
- Enseignant référent

Référentiel de compétences

Intitulé	Description	Compétences	Contenu
Environnement de travail	Connaitre son environnement de travail	Se repérer dans son environnement physique universitaire	- Se repérer sur son campus et identifier les services importants pour sa nouvelle vie universitaire
		Être capable d'utiliser son environnement numérique de travail	- Utiliser l'ENT - Identifier les différents services mis à la disposition des étudiants
		Comprendre son cursus universitaire et les modalités de contrôle de connaissances	- Se repérer dans son cursus universitaire (compréhension de la maquette de formation) - Identifier et comprendre l'implication des différentes modalités d'examen
Prise de notes	Savoir prendre et utiliser les notes de cours	Comprendre la prise de note et son utilité	- Définir la prise de note - Montrer l'efficacité de la prise de note sur les compétences universitaires (études à l'appui) - Adaptation de la prise de note au contenu
		Savoir prendre des notes	- Identifier les différents aspects de la prise de note - Mettre en pratique une prise de note efficace
		Savoir retravailler ses notes : les fiches	- Définir ce qu'est une fiche - Comprendre l'importance d'un « travail » des notes sur les performances - Faire des fiches efficaces
Comportements et attentes universitaires	Prendre conscience des comportements et attitudes attendus des étudiants par l'université.	Communiquer dans un contexte universitaire	- Savoir écrire un mail sur une forme appropriée - Savoir écrire un nombre d'informations approprié - Rédiger sa signature numérique - Comprendre la « temporalité » d'une demande mail - Connaitre les « codes » d'une demande orale
		Comprendre les attentes pédagogiques d'un cours et des différentes disciplines qui composent l'année	- Différencier les types d'enseignements (CM, TD, TP, distanciel) - Adopter la bonne attitude pour suivre un cours - Prendre conscience de l'objectif d'une matière dans le cursus global - Savoir s'adapter à la demande de chaque discipline

Activités en présentiel et ressources

Pour chaque compétence des activités en présentiel (Ateliers ou autres) et/ou des ressources (internet, bibliographie, autoformation...) seront proposées. Un exemple d'atelier et de ressource sont proposés en annexe 3.

3.4. UE d'ouverture

Ce groupe de travail propose la fiche type UE Ouverture CFVU (Livable 4)

Définition de l'UE d'ouverture :

Prévue au semestre 4 de la L2, une UE d'ouverture obligatoire est définie par trois critères :

- Sa catégorie parmi les trois possibilités suivantes :
 - Unité d'enseignement à contenu disciplinaire
 - Unité d'enseignement valorisant l'engagement associatif
 - Unité d'enseignement favorisant les pratiques artistiques, culturelles, sportives
- Les conditions générales d'accès :
 - Elle ne doit pas avoir de prérequis, elle doit être accessible à tous les étudiants, quelle que soit la mention d'inscription
 - Si c'est une Unité d'enseignement à contenu disciplinaire : l'inscription à cette UEO sera refusée aux étudiants inscrits dans une licence incluant son contenu disciplinaire. **Les sites de Niort et Angoulême seront dérogatoires.**
- La pédagogie pratiquée doit :
 - Inciter au travail collectif notamment entre étudiants de licences différentes
 - Inciter à prendre en compte et valorisant les expériences personnelles des étudiants (ou l'évolution de leurs pratiques)
 - Inciter à des modalités d'évaluations différentes de celles proposées le plus souvent dans les UE disciplinaires fondamentales

Le volume horaire total de l'UEO est de 60 heures : 20 H d'enseignement et 40 H de travail personnel, soit 3 ECTS.

Construction et cohérence de l'offre établissement des UE d'ouverture

Un recensement préalable du catalogue des UEO qui sera proposé aux étudiants au S4 de l'année universitaire N+1 est effectué auprès des composantes en début d'année civile N, via un dossier type. Ce dernier en précise notamment les objectifs, le contenu, les modalités de contrôle et connaissance, les capacités d'accueil proposées. Une commission d'arbitrage statue sur les propositions, afin de s'assurer que l'offre des UE d'Ouverture permet une cohérence au niveau établissement, et porte attention aux spécificités des sites délocalisés.

La commission est composée du VP formation ou de son représentant, d'un enseignant, d'un représentant du SUAPS, un représentant de la CFVU, un représentant des assesseurs à la pédagogie, un représentant de la DSI, un représentant de la DIFOR et le VP étudiant.

La commission veille par ailleurs aux points suivants :

- Au S4 accueillir quantitativement l'ensemble des étudiants de L2,
- Respecter la définition de l'UE d'Ouverture,

- Respecter les créneaux réservés (le mardi et le mercredi de 18H30 à 20H30, autres créneaux possibles pour le SUAPS et ateliers artistiques uniquement).

Chaque année, le catalogue d'offre des UEO est soumis à validation de la CFVU, préalablement à l'année universitaire concernée.

Afin de clarifier et simplifier la campagne de candidature des étudiants aux UEO, l'université de Poitiers met en place une seule et unique procédure de candidature pour l'ensemble des UEO, entre les mois de novembre et décembre, pour un début d'enseignement la première semaine des cours au S4. L'étudiant inscrit s'engage à suivre les enseignements de cette UEO (sauf situation exceptionnelle et dûment motivée auprès de la composante de l'UEO et de la composante de rattachement de l'étudiant).

Organisation des Processus Technique et Fonctionnel

Les échéances fonctionnelles :

- Début des enseignements : Début des cours d'UEO en janvier 2019, si possible la même semaine que le début des cours (éviter le décalage d'une semaine)
- Candidatures des étudiants en novembre / décembre 2018
- Communication auprès des étudiants en octobre 2018
- Paramétrage d'Aguel (y compris offre SUAPS) : en septembre 2018

Les échéances politiques préalables

- Offre d'UEO : Liste des UEO soumis pour validation à la CFVU de Mai 2018
- Arbitrage politique sur l'offre (cohérence établissement) : Avril 2018
- Transmission d'une Fiche type UE d'ouverture aux assesseurs : Janvier 2018

3.5. Contenu Langues

Les UE de langues Vivantes

L'offre de formation pour les langues a été saisie dans AMETYS en distinguant les UE d'anglais et les UE Langues vivantes (Anglais, Espagnol, Allemand ou italien) [selon les composantes]

Du S1 au S4, le volume horaire est de 24h réparties entre 7.5h de plateforme et 16.5h TD.

A noter que la formation doit permettre de suivre un enseignement contextualisé en L3, mais uniquement pour l'anglais.

Les cours d'anglais auront lieu sur les créneaux « langues L1/L2 » retenus pour chacune des 5 composantes concernées (SHA, SFA, FSS, SCECO, DROIT/AES).

Les cours de langues autres que l'anglais auront lieu le lundi soir et le jeudi soir.

Les étudiants étrangers Erasmus non francophones bénéficieront d'un module 'français sur objectifs universitaires' au S1 [sous réserve de soutenabilité]

Le Parcours International (PI)

Le parcours international propose à l'étudiant trois choix :

- d'avoir une LV2 (Allemand, Italien ou Espagnol) et de se renforcer en anglais
- d'avoir une LV2 anglais et de se renforcer dans sa LV1 (Allemand, Italien ou Espagnol)
- de choisir entre russe, portugais, chinois ou arabe S5

Comme pour tous les parcours type de licence, le parcours international débute au S5, avec deux UE dédiées à chaque semestre dès le S3.

Les cours de langues du parcours international auront lieu le lundi et le jeudi soir.

Pour pouvoir prétendre au PI, l'étudiant devra avoir suivi les UE dès le S3. Un étudiant venant d'une autre université pouvant justifier de 9 ECTS/semestre déjà validés dans une autre université pourra intégrer le PI.

Du S3 au S6, l'UE de 6 ECTS a un volume horaire de 50h à chaque semestre.

- Pour LV2 et anglais renforcé et Pour Anglais et LV1 renforcé

Ces enseignements seront portés par la MDL. Les modalités d'apprentissage restent à affiner, mais il s'agira essentiellement d'un parcours individualisé pour l'étudiant alliant différents APP (travail sur plateforme, tandems linguistiques, ateliers de discussion, ateliers de développement de compétences).

- Pour russe, portugais, chinois ou arabe : 15h APP, 6h pour la langue orale, 6h pour la langue écrite, 3h pour la culture.

Le test de positionnement SELF :

Une expérimentation a été mise en place sur 800 étudiants en octobre dernier : les 800 étudiants ont passé le SELF en présentiel ou à distance ; certains ont rencontré quelques problèmes techniques, mais ont pu finir la passation du test ultérieurement car le travail en cours est automatiquement sauvegardé.

Pour rappel, le test de positionnement sert à former des groupes de compétences ; l'objectif est de le faire passer à tous les L1 et L2 en anglais (et autres langues) avant le démarrage des cours à la rentrée 2018.

Les L1 actuels vont donc passer le SELF pour l'anglais d'ici fin mai 2018 (un calendrier de passation pour les 5 composantes va être établi par la MDL et diffusé). La durée du test est de 45 minutes. Le test pourra se passer en cours avec l'enseignant de langue ou bien à distance. Pour les futurs L1, éventualité de passer le SELF en ligne depuis chez eux en juillet une fois leur inscription effectuée.

Le planning des cours L1/L2 et les interventions des enseignants :

Chacune des 5 composantes (SHA, SFA, SCECO, DROIT/AES, FSS) aura des créneaux fixés dans son EDT pour l'anglais L1/L2 (planning en cours de finalisation).

Un enseignant de langue interviendra ainsi sur 2 composantes en L1-L2, la sienne (ou la composante dans laquelle il/elle intervient majoritairement à l'heure actuelle) et l'une des 4 autres. A noter que SHA et Droit/AES seront sur le même portail, donc impossibilité pour les enseignants de SHA d'intervenir en droit et vice-versa.

La conception des modules à distance

En ce qui concerne les modules de 7,5 h à distance, plusieurs enseignants de langues ont accepté d'en assurer la conception. Les concepteurs seront formés très prochainement aux modalités avancées de Moodle par i-médias et seront accompagnés ensuite dans leur conception par l'ingénieur en technologies éducatives de la MDL. Les modules à distance devront être prêts pour fin juin/début juillet.

Les modules de 16, 5 heures présentiels seront conçus par les équipes d'enseignants qui interviendront sur 2 composantes en L1/L2.

L3 et Master

Les rapprochements entre équipes d'enseignants de langues et équipes porteuses de mention de L3 ont commencé ; des projets transdisciplinaires commencent à être élaborés. Ces rapprochements restent cependant difficiles parfois.

4. Options Pré-Pro vers LP (Les pratiques pédagogiques et les MCC devront faire l'objet d'un travail d'homogénéisation)

Ce groupe de travail propose un tableau croisé Champs de formation / Licences professionnelles (Livrable 5).

4.1. Rappel des éléments de cadrage

UE4 de la L2 : 6 ECTS soit 150h heures de travail étudiant.e (50h enseignement présentiel ou non, 100h travail personnel)

Les Enseignements devront permettre à l'étudiant.e d'intégrer une LP »

Cette option est destinée à la préparation aux licences professionnelles sur un seul semestre (au choix entre S3 ou S4). Cette option est conçue à l'échelle de chaque champ de formation. »

Le nombre minimal de notes pour cette UE sera donné par les conclusions du GT MCC.

4.2. Objectifs de l'option

1) Permettre aux étudiant.es de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour postuler en LP en vue d'une insertion professionnelle courte.

- Déconstruire les stéréotypes sur les métiers visés.
- Découvrir des activités liées aux métiers visés en situation.
- Acquérir une base de connaissances sur les métiers visés.
- Savoir valoriser son profil et son projet notamment en situation de candidature.
- S'acculturer au fonctionnement et aux objectifs des LP.

2) Aboutir à l'élaboration d'un support valorisable dans un dossier de candidature et/ou durant un entretien de sélection.

Remarque : l'option ne garantit pas une place en LP, et n'oblige pas non plus l'étudiant à s'orienter vers une LP. Pour cela, ils/elles devront suivre le même calendrier et les mêmes modalités de candidature.

4.3. Pratiques pédagogiques / MCC envisageables

Formats pédagogiques traditionnels

- Présentation des LP par des enseignant.es des LP ;
- Participation à des événements professionnels (une liste indicative pourrait être constitué par champ pour aiguiller les étudiant.es : forums des métiers, salons professionnels, conférences organisées par le réseau des médiathèques, la Région ou encore l'espace Mendès France, conférences en ligne, etc.);

- Cours d'introduction à la connaissance de l'entreprise (les MOOC peuvent être envisagés) ;
- Cours « tronc commun LP » potentiellement mutualisables entre champs (management, gestion de projet, communication professionnelle, conduite de réunion, théorie des organisations, etc.) ;
- Immersion en LP lors des réunions de travail ou des soutenances de projets tutorés réalisés par les étudiant.es de LP ;

MCC possibles : quitus de présence, fiche de synthèse, analyse de situations, devoir sur table, compte-rendu.

Autres pratiques pédagogiques qui permettraient une individualisation de l'option.

- Projets tutorés : organisation d'une conférence avec des professionnels, enquêtes-métiers ;
- Stages d'observation massés ou filés ;
- Autoformation accompagnée ;
- Formation et évaluation entre pair.es : rencontres étudiant.es LG/LP (ex : les étudiant.es de la LP RH pourraient faire passer des entretiens de recrutement fictifs aux étudiant.es qui suivent l'option).

MCC possibles : rapport d'activité, présentation orale, dossier (recherches documentaires, état de l'art, projection métier).

4.4. Recommandations émises par le groupe de travail

- Articulation nécessaire avec le PPPE pour jouer sur les complémentarités et éviter les redondances. Le PPPE offre des outils méthodologiques exploitables dans le cadre de cette option pré-pro.

- Communication sur l'option :

- o Dans le cadre de l'orientation active, il est important de parler des LP bien avant l'option (en fin de L1 pour une option au S3) afin que déconstruire les préjugés (plus faciles, incompatibles avec une licence générale, etc.) et de présenter la possibilité de suivre une formation permettant une insertion professionnelle à court terme ;
- o Une première information généralisée sera l'occasion de recenser les étudiant.es intéressé.es afin de les identifier et d'anticiper les demandes et une réunion plus pointue pourra être proposée ultérieurement à leur attention ;
- o Cette information pourrait être donnée pendant le PPPE du semestre 2.

- Nécessité d'une vigilance particulière sur les pratiques pédagogiques retenues et les MCC afin que le choix de l'option ne soit pas un choix stratégique pour obtenir une bonne note. Les apprentissages doivent reposer sur l'implication active des étudiant.es.

- Les formats traditionnels permettent une présentation générale tandis que les APP permettent davantage d'individualiser les apprentissages. Leur articulation sera à moduler par chaque champ dans le respect des éléments de cadrage.

- Nécessité d'un responsable de cette option pour chaque champ afin de coordonner l'évaluation et de servir de référent au groupe d'étudiant.es concerné.es (notamment pour rédiger les avis de poursuite d'études). Le responsable pourrait être le porteur d'une LP dans le champ concerné.

5. Parcours Pré-Pro vers MEEF

5.1. Rappel du cadrage

Un parcours « préparation MEEF 1er degré » : Il débute à partir du S3. Il est co-porté par l'ESPE et les composantes concernées. Il est conçu à l'échelle de l'Université de Poitiers et comporte un tronc commun aux différents MEEF (PLC et PE) « cultures communes » (ex : connaissance du système éducatif) ;

Un parcours « préparation MEEF 2^{ème} degré » : il débute à partir du S3 ; il est conçu à l'échelle de chaque champ de formation. Il comporte un tronc commun consacré à l'enseignement des méthodes didactiques et se décline en autant de choix que de CAPES, en adoptant des intitulés disciplinaires ;

Au sein des composantes Droit, AES, Sciences Economiques, les candidats aux préparations des MEEF bénéficieront de Contrats d'Aménagement d'Etudes (CAE)

Un parcours axé sur la préparation aux autres métiers « ciblés » identifiés par les composantes et une option destinée à la préparation aux licences professionnelles sur un seul semestre (au choix entre S3 ou S4). Ne concernant pas ce groupe de travail.

5.2. Enjeu

Créer un véritable continuum de formation (S3 au M2) afin de préparer au mieux les étudiants à la réussite au concours de recrutement et au master MEEF.

Ce continuum implique de ne pas proposer des contenus en master identiques à ceux de la prépro.

En conséquence, il faudra permettre aux étudiants intégrant le M1 MEEF sans prépro préalable de se remettre à niveau grâce des cours déposés sur l'ENT...

5.3. Architecture et contenu des parcours prépro MEEF

L2 S3 (50h)	UE4 - « Option »	Volume et format	MCC	Coef.
Enseignements transversaux <i>Communs à LL, SHA et SFA (peut-être même à FSS)</i> <i>Concernent PE, PLC et CPE</i> <i>1 cours à choisir parmi les cours suivants (pour chaque étudiant.e.) :</i> - Panorama des métiers de l'enseignement (cours porté financièrement par l'UFR SFA) - Systèmes éducatifs étrangers et comparaison avec le système éducatif français (cours porté financièrement par l'UFR LL) - Histoire et mutations du système éducatif (cours porté financièrement par l'UFR SHA) Enseignements disciplinaires (pour chaque spécialité : anglais, lettres, histoire, SVT...ou PE) - Cours de spécialité pour PLC et CPE (voir maquettes des disciplines concernées) - Cours spécifiques PE (français, maths, histoire etc.)		10h CM	Examen terminal (E ou O)	≥ 20%
		A préciser par chaque composante		
L2 S4 (50h)	UE4 - « Option »	Volume et format		
Enseignements transversaux <i>Communs à LL, SHA et SFA (peut-être même à FSS)</i> <i>Concernent PE, PLC et CPE</i> <i>1 cours à choisir parmi les cours suivants (pour chaque étudiant.e.) :</i> - Découverte des métiers de l'éducation : politiques éducatives, Europe et éducation, SE, acteurs, institutions (cours porté financièrement par l'UFR SFA) - Stéréotypes et leur prise en compte (cours porté financièrement par l'UFR LL) - Jeux au service des apprentissages (cours porté financièrement par l'UFR SHA) Stage d'observation/découverte d'au moins 1 semaine / 20h + Préparation et exploitation du stage (à ventiler entre S3 et S4 selon les besoins) Enseignements disciplinaires (pour chaque spécialité : anglais, lettres, histoire, SVT...ou PE) - Cours de spécialité pour PLC et CPE (voir maquettes des disciplines concernées) - Cours spécifiques PE (français, maths, histoire etc.)		10h CM 4hCM + 6hAPP	1 Écrit (rapport de stage) ou 1 oral (entretien)	≥ 40%
		A préciser par chaque composante		

L3 S5 (50h)	UE4 - «Parcours »	Volume et format	MCC	Coef.
Enseignements transversaux <i>Communs à LL, SHA et SFA (peut-être même à FSS)</i> <i>Concernent PE, PLC et CPE</i> Facteurs favorisant l'apprentissage (sociologie, psychologie de l'éducation et sciences de l'éducation) - mutualisation au niveau du champ		10h CM	Examen terminal (E ou O)	≥ 20%
Enseignements disciplinaires (pour chaque spécialité : anglais, lettres, histoire, SVT...ou PE) dont 10h d'initiation à la démarche didactique Cours de spécialité pour PLC et CPE (voir maquettes des disciplines concernées) Cours spécifiques PE (français, maths, histoire etc.)		A préciser par chaque composante		
L3 S6 (50h)	UE4 - «Parcours »	Volume et format		
Enseignements transversaux <i>Communs à LL, SHA et SFA (peut-être même à FSS)</i> <i>Concernent PE, PLC et CPE</i> - Droits et missions de l'enseignant (etc.) et système éducatif français (mutualisation au niveau du champ)		10h CM	1 Écrit (rapport de stage) ou 1 oral (entretien)	≥ 50%
Stage en immersion avec, éventuellement, de la pratique encadrée d'au moins 1 semaine / 20h + Préparation et exploitation du stage (à ventiler entre S5 et S6 selon les besoins)		4hCM + 6hAPP		
Enseignements disciplinaires (pour chaque spécialité : anglais, lettres, histoire, SVT...ou PE) - Cours de spécialité pour PLC et CPE (voir maquettes des disciplines concernées) - Cours spécifiques PE (français, maths, histoire etc.)		A préciser par chaque composante		

Enseignements transversaux

Minimum de 10h par semestre

- **S3-S4** : Chaque cours est porté par une composante, mais est ouvert à TOUS les étudiant(e)s des différentes options prépro (L2).

La mise en place de ce fonctionnement (chaque étudiant choisit s'inscrit (choix) à un cours sur les 4 cours disponibles) nécessite que les 4 cours, chaque semestre, aient lieu au même moment – créneau commun.

Capacité d'accueil de 100 étudiants max. (pour chacun des ET proposés).

- **S5-S6** : Thématiques imposées avec mutualisation possible

But : Permettre aux étudiants intégrant le M1 MEEF sans prépro préalable de se remettre à niveau grâce ces cours déposés sur l'ENT...

Cadrement partie disciplinaire PE

- **Volume horaire maximum du disciplinaire dans chaque composante, à chaque semestre** : de 30h à 40h à chacun des semestres de la L2-L3 (dépend de la ventilation, décidée par chaque composante, des 10h/an dédiées à la préparation/exploitation du stage)
- Au moins **30h de français** et **30h de mathématiques** en prépro (L2 et L3 confondues), comprenant **20h d'initiation à la démarche didactique** (10h au S5 et 10h au S6).
- **En complément du français et mathématiques (PE seulement)** : 80h (maximum sur l'ensemble de la L2+L3) dédiées au disciplinaire qui s'articulent avec les parcours éducatifs – parcours éducatif santé, parcours citoyen, parcours artistique et culturel.
Les 3 parcours sont présents dans toutes les prépro ; chaque composante décide de l'organisation/l'articulation.
- **Exemple de supports** :
 - o Parcours santé : EPS, sciences
 - o Parcours Artistique et culturel : Arts plastiques, éducation musicales...
 - o Parcours Citoyen : histoire, géographie, développement durable, enseignement moral et civique, éducation aux médias etc.

Pour un équilibre de la formation, les trois parcours doivent se répartir sur les 4 semestres de la prépro.

Stages

- **Stage S4** :
 - o Observation / découverte
 - o Stage en binôme
 - o Observation de structures et acteurs dans une structure au choix relative aux métiers de l'éducation : en milieu scolaire, de l'éducation spécialisée, dans le secteur de l'animation
 - o Objectif : rendre compte d'une structure d'accueil, d'un ou plusieurs métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation :
 - Organisation de la structure d'accueil
 - Rôle(s), missions et interaction(s) des différents acteurs et du public visé
- **Stage S6** :
 - o Stage en immersion avec, éventuellement, de la pratique encadrée
 - o De préférence individuel
 - o Objectif : d'une observation active à la pratique encadrée intégrant éventuellement une prise en charge progressive des élèves.
 - Mieux comprendre le fonctionnement des établissements scolaires

- Saisir les missions et devoirs des enseignants et des CPE
- Pour conforter son projet professionnel et en vue d'une intégration en master MEEF

- **Mise en stage**

- Réunion stratégique (David Fevin-Virginie Laval-Stéphane Gilot [rectorat]) le mardi 16/01 :
- Mise en stage facilitée dès 2018 : désignation par l'ESPE des lieux de stages (supports de stage « clef en main ») ; les étudiants n'auraient donc plus à chercher leur lieu de stage en partant de rien (on aurait une liste dans laquelle ils pourraient piocher)
- Réunion en mars-avril avec les différents acteurs pour faire la liste des établissements pouvant accueillir des stagiaires prépro.

Il reste bien évidemment possible de faire un stage dans une autre académie (à condition d'avoir l'accord du rectorat de l'académie dont dépend l'établissement, bien entendu).

5.4. Modalités de Contrôle des Connaissances

- **Stages S4 & S6 :**

Evaluation commune stage et enseignement transversal : E et/ou O

Pour garantir la faisabilité de l'évaluation, prévoir une synthèse (cahier des charges) de chaque enseignement transversal des S4 et S6 pour que l'enseignant qui évaluera l'oral/l'écrit de l'étudiant ne soit pas mis en difficulté.

Les collègues qui assurent les enseignements transversaux des S4 et S6 ne donneront pas une évaluation spécifique à leur cours, mais participeront à l'évaluation du rapport/oral de stage.

Stage S4 :

- Écrit ou oral (rapport de stage ou entretien)
 - En binôme
 - Une partie commune aux deux étudiant(e)s (données froides) : contexte de l'observation, présentation et organisation de la structure, rôle(s) et mission(s) des acteurs
 - Une partie individuelle (données chaudes) : problématique, analyse personnelle de l'étudiant(e), mise en relation avec son projet professionnel, prise de recul par rapport à l'expérience vécue
 - Mise en relation avec un (ou plusieurs) enseignement(s) transversal(-aux)
- **Préconisation :**
La note attribuée à tout rapport ou oral de stage rédigé dans un français approximatif (orthographe, grammaire, syntaxe, registre, précision et clarté du vocabulaire et de l'expression etc.) et/ou ne respectant pas le cahier des charges ne pourra en aucun cas excéder 10/20 (si la compensation est supprimée) ou ne sera pas recevable (si la compensation continue à exister).

Stage S6 :

- Écrit ou oral (rapport de stage ou entretien)
 - Individuel
 - Données froides (contexte, présentation etc.)
 - L'étudiant(e) motive le choix de l'établissement, du niveau, du type de stage (filé/massé), de la problématique, de l'action à analyser etc.
 - Il permet au jury de se faire une idée de sa motivation de l'étudiant pour être enseignant ou CPE, de sa compréhension des exigences du métier.

- L'étudiant(e) choisit une action menée par le tuteur ou par l'étudiant. Il/elle montre en quoi elle manifeste une maîtrise (ou un début de maîtrise) d'une ou plusieurs compétences C1 à C14 du référentiel (en explicitant les gestes professionnels pertinents et en s'appuyant sur des indicateurs et critères précis)
- Mise en relation avec un (ou plusieurs) enseignement(s) transversal(-aux)
- **Préconisation :**
La note attribuée à tout rapport ou oral de stage rédigé dans un français approximatif (orthographe, grammaire, syntaxe, registre, précision et clarté du vocabulaire et de l'expression etc.) et/ou ne respectant pas le cahier des charges ne pourra en aucun cas excéder 10/20 (si la compensation est supprimée) ou ne sera pas recevable (si la compensation continue à exister).

Nécessité de définir un cahier des charges commun aux 3 composantes (expression/langue française, mais aussi posture éthique, responsable etc.).

- **Enseignements transversaux S3 & S5 :**

1 ET (par semestre) : E/O (chaque composante se charge de préciser les MCC exactes du cours qu'elle prend en charge)

- **Disciplinaire :** décision prise par la composante ; nécessité de rétablir la 2nde session (notamment pour LL & SHA, qui l'avaient supprimée)

Contenus en français et mathématiques (parcours PE) : nécessité d'une coordination entre l'ESPE et les composantes.

5.5. Coordination

- Nécessité d'identifier **un(e) responsable par composante**
- **Pas d'enveloppe dédiée à la coordination** entre les 3 composantes
- Possibilité d'effectuer cette **coordination à 3** (1 personne de LL, 1 personne de SFA, 1 personne de SHA)
- La discussion est en cours sur le **référentiel**

6. Calendrier et emploi du temps (Portail S1)

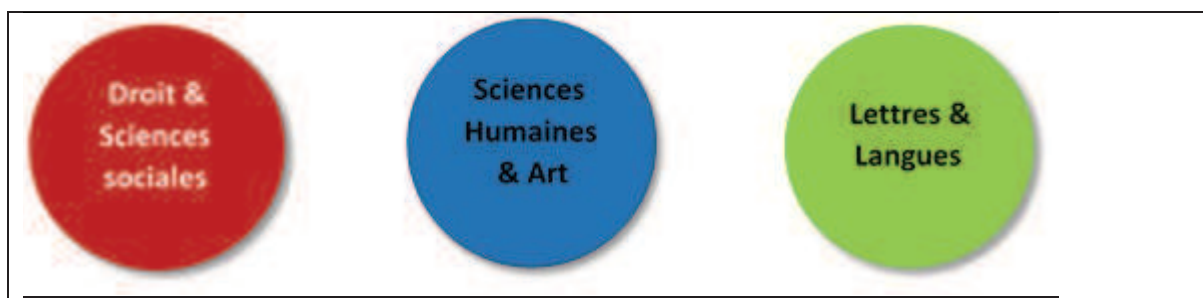
Ce groupe de travail propose un document qui regroupe les Implications dans le logiciel UPplanning et le calendrier S1et S2 (**livrable 6**)

6.1. Objectif

Proposer une solution commune pour la gestion des plannings et la gestion organisationnelle des L1 intégrant un portail

6.2. Les données

Composantes concernées par les portails inter-composantes



Rappel / définitions

En s'inscrivant en L1, l'étudiant s'inscrit dans une mention.

- Une mention intègre un portail.
- Un portail est composé a minima de 2 mentions
- Les mentions du portail sont portées par une ou plusieurs composantes.

Pour les portails composés de 2 mentions : du point de vue de l'étudiant : pendant mon S1 de ma L1 :

- Je vais suivre une UE1 et une UE2 disciplinaire (majeure) de ma mention d'inscription, avec tous les étudiants inscrits sur cette mention.
- Je vais suivre une UE3 et une UE4 disciplinaire (mineure) de la deuxième mention, avec tous les étudiants ayant cette mineure.

Rappel / répartition des heures d'enseignements

1500 heures pour les 3 années de licences, soit 6 semestres.

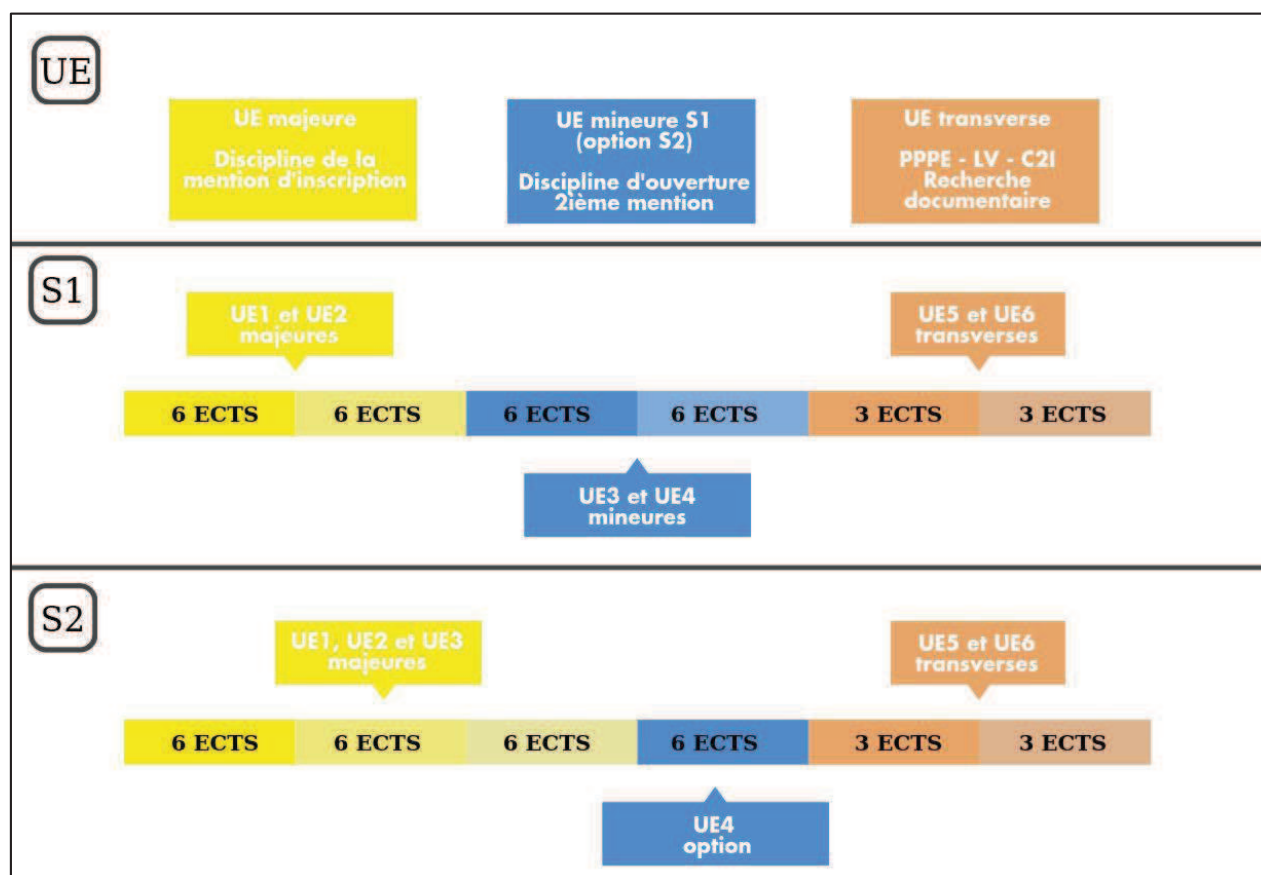
250 heures par semestre

Les UE1, UE2, UE3 et UE4 sont d'environ 50 heures

UE5 et UE6 = environ 24 heures par UE

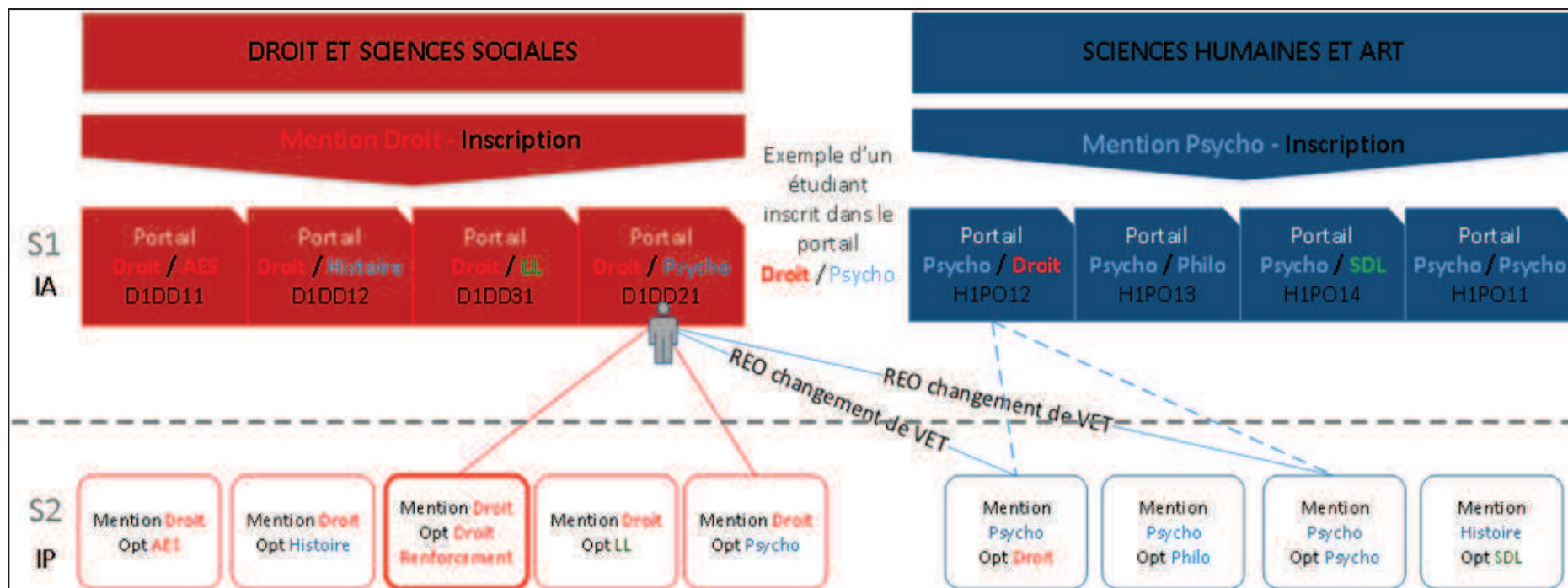
Les Unités d'Enseignement

Notion d'UE mineure / majeure



NB : Les contenus des UE majeures et mineures d'une même mention, en principe, ne sont pas identiques. S'ils le sont, ils ont une temporalité différente et doivent être dupliqués.

Exemple des choix possibles d'un étudiant inscrit dans le portail Droit / Psycho



Un étudiant inscrit dans le portail Droit / Psycho a 4 choix possibles à l'issue du S1 :

- conserve la bi-disciplinarité : option UE4 Psycho (UE1, 2, et 3 Droit, UE5 et 6 transverses) ;
- s'oriente vers la mention Droit : option UE4 renforcement Droit (UE1, 2, et 3 Droit, UE5 et 6 transverses) ;
- s'oriente vers Psycho option Droit : option UE4 Droit (UE1, 2, et 3 Psycho, UE5 et 6 transverses)
- s'oriente vers Psycho option Psycho: option UE4 Psycho (UE1, 2, et 3 Psycho, UE5 et 6 transverses)

Ces deux derniers choix impliquent un réorientation (Réorientation de droit) et donc un changement de code VET.

7. Communication : Affichage de la NOF

7.1. Objectifs

Le groupe de travail s'est donné comme objectif de réfléchir aux processus et aux outils qui devaient être mises en œuvre pour mieux communiquer sur notre offre de formation, dans le cadre de la nouvelle accréditation. La question principale posée était « comment produire des contenus et des outils pertinents, clairs et attractifs qui répondent aux besoins essentiels et réels de nos différents publics ? ».

7.2. Les préconisations du groupe de travail

- Créer un document d'information spécifique pour les lycéens Il a été jugé que ce public particulier avait besoin d'une attention particulière et que l'on devait s'adresser à lui spécifiquement.
- Rédiger un guide d'accompagnement à la rédaction d'un document de communication ODF (Print & Web) Exemple : types d'arguments attendus, volume des textes conseillés, besoins...
- Clarifier les responsabilités quant à la gestion des fiches diplômes (web) Sur l'ancien catalogue, il n'a jamais été déterminé précisément qui devait gérer les fiches (enseignants, scolarités, secrétariats...) ce qui posait des problèmes d'actualisation et de maîtrise des données.
- Créer un réseau de correspondants communication ODF dans les composantes Les enseignants sont les mieux placés pour rédiger les contenus descriptifs de leur formation. Mais des collègues en lien avec la communication, l'orientation et l'insertion pouvaient être sollicités (relectures, retours, conseils...) pour travailler sur l'adéquation des contenus aux publics et sur la dimension communication.
- Permettre la recherche de cours ou d'UE via un moteur multicritère pour faciliter la mobilité internationale et la modularité

7.3. Les livrables

Notes :

L'établissement a déployé Ametys, le nouvel outil de gestion de l'ODF de l'UP, ce qui a naturellement impacté les objectifs du groupe. Un groupe de travail élargi a été constitué pour travailler spécifiquement sur les documents print

Communication Print

- Les fiches Parcours sup (ex APB). Un modèle de fiche simple orienté par les préconisations de contenus du groupe a été proposé aux assesseurs : 35 fiches produites sur le même modèle.
- Les plaquettes formation. Des modèles de déclinaison par diplômes ont été proposés aux composantes. Ces modèles s'articulent avec les guides « Après le bac, je choisis l'Université de Poitiers » et « Pour mon master, je choisis l'Université de Poitiers ».

Communication Web

- Guide de saisie des contenus descriptifs dans Ametys. Des préconisations sur les contenus d'information qui devaient être saisis ont été proposées dans le document d'accompagnement livré pendant les formations Ametys et directement dans l'outil (info bulles).
- Responsabilités des contenus dans Ametys. En concordance avec la logique de fonctionnement de l'outil Ametys et la volonté de l'établissement, la maîtrise des contenus a été donnée aux porteurs des formations, garants des informations qu'ils souhaitent proposer.
- Réseau de correspondant Offre de formation /Ametys. Ce réseau a été créé avec un binôme par composante (un profil communication / orientation / insertion et un profil scolarité). Ce réseau est en cours de formation.
- Maquettage et évolution des fonctionnalités d'affichage d'Ametys. Une réflexion visant à faire progresser les fonctionnalités d'affichage d'Ametys a été proposée à la société Anyware. Le prestataire a repris l'ensemble des demandes pour les intégrer dans la version d'affichage qui nous sera livrée. Dans un second temps, l'Université de Poitiers sera autonome pour gérer l'habillage graphique d'Ametys en lien avec la charte graphique web de l'établissement.

7.4. La suite

Après la mise en ligne du nouveau catalogue de formation, un travail d'amélioration continue des données pourra être entrepris notamment grâce aux réseau de correspondants ODF. Il faudra veiller à ce que ce catalogue reste « vivant » tout au long du contrat.

Un certain nombre de contenus, d'idées identifiés par le groupe de travail non traitées pour le moment pourront être réalisés :

- meilleure visibilité des fiches alternance produite par UP&pro
- déclinaison des fiches parcours sup dans la rubrique « lycéens » du nouveau site de l'université
- travail sur des contenus spécifiques (« c'est quoi un portail en licence ? », les dispositifs d'aide à la réussite, emploi du temps type en 1^{ère} année pour les lycéens, questionnaire d'autoévaluation : avez-vous le profil adapté pour cette formation ?...)
- aller vers le niveau de précision préconisé par le groupe quant à la description attendue des cours et des UE dans un contexte d'information pour la mobilité internationale et la modularité.

8. Chartes des examens, MCC et Passerelles

Le groupe de travail a proposé une évolution du règlement des examens de Licence professionnelle, de licence générale et de master sur les points suivants.

Les règlements des examens, par type de diplôme, de chaque composante sont soumis à délibération de la CFVU chaque année universitaire. Ils comportent clairement le nom de la composante et l'année universitaire d'application

8.1. Les nouveautés pour tous les diplômes (LP, L, M)

- 1- Un format cadre de règlement d'examens unique porté par le groupe de travail et qui peut se décliner à l'échelle d'une composante pour certaines rubriques
- 2- Une session 2 qui s'applique aussi au Contrôle Continu Intégral (CCI)

3- Allègement du nombre d'épreuves dans le cas des CCI : Un minimum de trois notes fortement encouragé pour des UE de plus de 3 ECTS. Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

4- Une unique épreuve de remplacement organisée en fin de semestre pour les étudiants en dispense d'assiduité, et pour une absence justifiée à au moins 1 épreuve de CC. Toute absence injustifiée à une épreuve de CC entraîne la mention ABI (Défaillant)

5- La note de l'UE de la deuxième session se substitue à la note à l'UE de première session. Particularité de fonctionnement pour SFA : « *Les notes de contrôle continu d'une UE non validée en session 1 sont systématiquement reportées en l'état en seconde session dès lors qu'elles évaluent des connaissances et des compétences qui ne pourront pas être appréciées de façon pertinente par une épreuve écrite ou orale de seconde session. Dans les autres cas, le report ou non des notes de CC dans le calcul de la note de 2ème session s'appréciera au plus près des objectifs pédagogiques et d'apprentissage de l'UE* ».

6- La nature des épreuves, à l'échelle de l'établissement, définies pour toutes les composantes :

- Epreuve Orale
- Ecrit sur table
- Production écrite
- Rapport écrit sans soutenance
- Rapport écrit avec soutenance
- Soutenance
- Mémoire sans soutenance
- Mémoire avec soutenance
- L'évaluation des pratiques artistiques
- L'évaluation des pratiques sportives
- L'évaluation des pratiques techniques
- Production technique
- Quitus Présence

8.2. Pour les Licences professionnelles

1- Le règlement d'examen vaut pour l'ensemble des LP d'une composante : la composante doit lister l'ensemble de ses LP dans son règlement d'examen.

2- La composante doit choisir entre une organisation annuelle ou une organisation en semestres

3- La composante doit choisir entre deux sessions d'examen ou une unique session d'examen pour l'ensemble de ses LP

8.3. Pour les Licences Générales

1- Le règlement d'examen vaut pour l'ensemble des LG d'une composante : la composante doit lister l'ensemble de ses LG dans son règlement d'examen.

2- La composante doit choisir entre deux possibilités pour la mobilité sortante : ECTS pris en compte sans notes ou conversion :

Les ECTS acquis dans le cadre d'une mobilité à l'international sont pris en compte sans note(s) associée(s) à la condition que le programme d'études initialement prévu ait été respecté. A l'issue de la mobilité, une attestation explicitant les règles d'intégration de la mobilité dans le diplôme est remise à l'étudiant.

ou

Les résultats dans le cadre d'une mobilité à l'international font, le cas échéant, l'objet d'une conversion en crédits ECTS. Les notes obtenues dans l'Université d'accueil et transmises au

service des relations internationales font, le cas échéant, l'objet d'une conversion en note sur 20.

3- Une particularité de fonctionnement en Droit pour l'attribution de la mention. Elle est calculée sur la moyenne générale des notes des semestres 5 et 6 pour l'ensemble des composantes. Pour les LG de Droit : *L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale des notes des six semestres de licence, sans pondération entre les semestres. Pour un étudiant qui n'a pas été inscrit dans les 6 semestres du diplôme, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Poitiers.*

4- Des passerelles et des réorientations cadrées, à l'échelle de l'établissement, en LG

A l'issu du semestre 1

En cas de Réorientation dans une mention du portail

- La réorientation est de droit
- L'étudiant en informe le service scolarité de la mention d'accueil au plus tard dans la première semaine qui suit les vacances de Noël
- La compensation s'applique de droit entre les deux semestres.

En cas de réorientation dans une mention hors portail

- La réorientation est accordée après avis du doyen de la composante d'accueil. La demande doit être effectuée par l'étudiant auprès du service scolarité de la mention d'accueil au plus tard dans la première semaine qui suit les vacances de Noël.
- Si l'étudiant a validé en première session le semestre 2 de sa mention de réorientation, la moyenne de la L1 est calculée sur la base de la moyenne du S1 et du S2.
 - Dans le cas où cette moyenne est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis dans sa mention de réorientation. Une VAC est alors portée au premier semestre.
 - Dans le cas où cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant peut choisir de présenter en seconde session son S1 d'origine ou celui de réorientation.

Cette procédure n'est valable que l'année de la réorientation.

- Si l'étudiant n'a pas validé en première session le semestre 2 de sa mention de réorientation, il doit présenter le semestre 2, et le cas échéant le semestre 1 de sa mention de réorientation en seconde session.

Au cours du semestre 1

Tout étudiant régulièrement inscrit en première année de licence ou d'IUT désirant se réorienter au cours semestre 1 est autorisé à rejoindre le L1 de son choix (quelle que soit la composante à laquelle ce L1 est rattaché) après en avoir informé son directeur des études ou son directeur de département, le cas échéant son enseignant référent, et après entretien avec un directeur des études ou un directeur de département ou le responsable d'année de la L1 ou un enseignant-référent du L1 d'accueil. Un entretien (non obligatoire) avec un conseiller d'orientation du SAFIRE lui est également proposé. Les filières sélectives (IUT) se réservent le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'un étudiant en provenance d'une autre filière. L'avis définitif est alors rendu par le directeur de la composante après avis de la commission pédagogique.

Une fois inscrit dans sa nouvelle formation, l'étudiant est reçu individuellement par un enseignant référent qui l'aide à clarifier sa situation et ses objectifs de réorientation.

Si la réorientation intervient au cours des 5 premières semaines du semestre 1 (à compter de la date officielle de rentrée du L1 de sa composante), la mention ABJ (absence justifiée) est alors portée aux résultats des épreuves de contrôle continu programmées avant et pendant la première semaine qui suit l'arrivée de l'étudiant dans sa mention de réinscription. L'étudiant a l'obligation de se présenter à l'épreuve de remplacement pour chaque UE concernée par au moins un ABJ. L'étudiant ne bénéficie d'aucun autre dispositif particulier d'évaluation.

Si la réorientation intervient après la 5^{ème} semaine et avant la fin du semestre 1, la mention ABI (absence injustifiée) est alors portée aux résultats de tous les contrôles continus auxquels l'étudiant ne s'est pas présenté. L'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves de remplacement et est donc noté, à l'issue de la première session, défaillant au S1 et à l'année. Il ne peut valider son premier semestre et son année qu'à l'issue de la seconde session d'examens. Il ne bénéficie d'aucun dispositif particulier d'évaluation et est alors dans l'obligation de passer la seconde session du S1 de sa mention de réorientation

8.4. Pour les Master

- 1- Le règlement d'examen vaut pour l'ensemble des M d'une composante : la composante doit lister l'ensemble de ses M dans son règlement d'examen.
- 2- La composante doit choisir entre deux sessions d'examen ou une unique session d'examen pour l'ensemble de ses M2
- 3- La composante doit choisir entre deux possibilités pour la mobilité sortante : ECTS pris en compte sans notes ou conversion
- 4- Une note seuil de 7/20 reste au choix de la composante pour l'ensemble de ses masters.

Les nouveautés :

- 1- Obligation d'une session 2 en M1, mais possibilité de ne pas prévoir la session 2 pour les M2 à l'échelle d'une composante
- 2- Les condition d'accès au diplôme de master en lien avec la mise ne place des capacités d'accueil à l'entrée de cycle

Master sans capacité d'accueil à l'entrée de cycle. L'accès en première année de Master en vue d'obtenir les 60 premiers crédits est de droit pour tout étudiant titulaire d'un diplôme national de Licence. L'accès en deuxième année de Master est conditionné à un processus de recrutement dont les modalités sont fixées chaque année par le Président de l'université.

Master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle. Un arrêté du Président de l'université fixe, chaque année, les capacités d'accueil et les modalités d'accès à la première année de master. Lorsque le nombre de candidatures est inférieur à la capacité d'accueil, tous les candidats sont admis de droit en Master 1, sous réserve d'être titulaire d'un diplôme national de licence dans un domaine compatible. Dans le cas contraire, lorsque le nombre de candidatures est supérieur à la capacité d'accueil du master, un processus de recrutement à l'entrée du M1 est mis en place

L'admission à l'université de Poitiers en deuxième année de master est de droit pour l'étudiant qui, après avoir été recruté, a validé dans ce même établissement la première année de la même mention.

Ne sont pas de droit et font l'objet d'un examen de dossier par une commission pédagogique les demandes d'admission relatives aux étudiants qui souhaitent notamment :

- changer de mention entre les deux années de master
- changer d'établissement entre les deux années de master
- reprendre leurs études à un niveau M2.

3- Le redoublement en lien avec la mise en place des capacités d'accueil à l'entrée de cycle

Pour le redoublement en master 1

Le redoublement est de plein droit

Pour les étudiants ayant effectué leur année de M1 dans une mention de master sans capacité d'accueil à l'entrée de cycle et qui souhaite se réinscrire dans la même mention.

Pour les étudiants ayant effectué leur année de M1 dans une mention de master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle, dès lors que l'année de leur réinscription, la capacité d'accueil n'est pas atteinte.

Le redoublement n'est pas de plein droit :

Pour les étudiants ayant effectué leur année de M1 dans une mention de master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle, dès lors que l'année de leur réinscription, la capacité d'accueil est atteinte. Le redoublement sera soumis à la commission de recrutement.

Pour le redoublement en master 2 :

Le redoublement est de plein droit

Pour les étudiants entrés en M1 dans une mention de master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle, et ayant dans le cadre de la poursuite d'étude, intégré le M2 de ladite mention.

Le redoublement n'est pas de plein droit :

Pour les étudiants entrés dans un M2 dérogatoire avec capacité d'accueil

Pour les étudiants entrés en M1, à l'université de Poitiers, dans une mention de master avec capacité d'accueil à l'entrée de cycle, et ayant à l'issue de ce M1 intégré un M2 de l'université de Poitiers d'une autre mention

Pour les étudiants entrés en M1 dans un autre établissement, et ayant à l'issue de ce M1 intégré un M2 à l'université de Poitiers.

Dans ces cas, le redoublement sera soumis à la commission de recrutement.

4- Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette disposition est applicable à la mention. La compétence en langue peut être validée par une certification ou par une note supérieure ou égale à 10 (sur la première, sur la deuxième année ou sur une moyenne des deux années de master)

9. RNCP et ADD

Ce groupe de travail est en cours de finalisation.

10. Pratiques pédagogiques

Ce groupe de travail a finalisé son livrable qui a été validé par la CFVU du 23 Novembre 2017 et le CA du 22 décembre 2017.

Les conclusions de ce groupe de travail sont reportées dans ce document.

10.1. Objectif Pédagogique

Le cadrage de la nouvelle offre de formation relatif au volume horaire consacré aux autres pratiques pédagogiques (au moins 300h en LG et au moins 100h en Master) a pour objectif la diversification des modalités d'enseignement dans les offres de formation

La liste des Autres Pratiques Pédagogiques (APP) validée par le CA du 16 juin 2017 est rappelée ci-dessous.

- L'atelier de méthodologie d'apprentissage
- La démarche de pédagogie par projet (notamment tuteuré/ coaché)
- La dynamique de Classe inversée
- L'apprentissage et l'évaluation entre pairs
- Le jeu sérieux (Serious game)
- Le co-enseignement
- L'atelier d'autoformation accompagnée
- La formation hybride
- La formation hybride numérique
- Le positionnement pédagogique et l'autoévaluation
- L'atelier personnalisé de remise à niveau (relève du tutorat étudiant)
- La situation de simulation
- L'atelier de pratique pédagogique (MEEF)
- Le séminaire / Atelier (de recherche)
- L'atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel
- Le module de projet partenariat
- L'enseignement à distance (le modèle économique de ce format pédagogique n'est pas encore disponible)

Le temps de travail HETD vs heures Effectives : rappel

Le temps de travail pris en compte pour déterminer des équivalences horaires est le temps de travail applicable dans la fonction publique d'Etat, soit 1 607 heures de travail effectif.

- Une heure de TD en présence d'étudiants correspond à 4,18 heures de travail effectif
- Une heure de CM en présence d'étudiants correspond à $4.18h \times 1.5 = 6.27$ de travail effectif

Le terme « heure effective » est l'heure réelle de travail en référence aux 1607 heures annuelles

Le terme HETD est réservé à la référence aux 192h ou 384h de travaux dirigés.

Les ECTS : rappel

1 crédit ECTS = 25h de charge totale de travail

- 1/3 d'enseignement
- 2/3 de travail personnel de l'étudiant.

Travail personnel de l'étudiant.

- Il est à l'initiative de l'étudiant.
- Activités non commandées et non contrôlées par l'équipe pédagogique, mais dont il estime avoir besoin pour parvenir à apprendre et à progresser

Les heures d'enseignement (accompagnées)

- Incluent les traditionnels CM, TD, TP et les Autres Pratiques pédagogiques (cf. Synthèse Pratiques pédagogiques CA du 16 Juin 2017).

Ces APP ont pour objectif de viser à une plus grande autonomie de l'étudiant. Elles ne doivent pas être confondues avec le travail personnel attendu de l'étudiant (sur son initiative) et doivent être toujours considérées comme un travail encadré par un enseignant en face à face pédagogique ou non.

Enseignement en face-à-face pédagogique :

L'étudiant devra réaliser le travail commandé par l'enseignant en présence de ce dernier, c'est-à-dire en contact avec lui, que ce contact soit réel dans une salle de cours, ou virtuel dans le cadre d'une classe virtuelle synchrone.

Enseignement hors face à face pédagogique :

Le travail hors face à face pédagogique se réalise en dehors de la présence de l'enseignant. Il peut donc être réalisé lui aussi dans divers lieux tels, les salles de cours, les centres de ressources, le centre de documentation, chez soi, les lieux publics

Comment seront comptabilisées les APP dans les maquettes ?

Le volume horaire consacré aux APP dans une formation sera calculé de la façon suivante :

Lorsqu'une UE comprend une « transformation pédagogique » d'au moins 30% du volume horaire de l'UE, la totalité du volume horaire de l'UE sera comptabilisé comme faisant partie des APP.

- **Exemple** : sur une UE (6ECTS) de 50h : 15h de simulation + 20hCM + 15hTD, alors les 50h de l'UE seront comptabilisées, puisque les 15h de simulation représentent 30% du volume horaire total de l'UE

Lorsqu'une UE comprend une « transformation pédagogique » inférieure à 30%, alors seules les heures AAP seront prises en compte

- **Exemple** : sur une UE (6ECTS) de 50h : 10h de simulation + 20hCM + 20hTD, alors les 10h de simulation seront comptabilisées.

Commission de validation

- Mise en place d'une commission de la CFVU dont le rôle sera de valider la transformation pédagogique.

Les maquettes pourront faire l'objet de modifications chaque année tout au long du contrat (y compris concernant les "autres pratiques pédagogiques").

La mise en œuvre de ces pratiques pédagogiques fera l'objet d'une évaluation à la fin de la première année pour envisager des évolutions éventuelles. Ces évolutions pourront concerner la liste des APP, le modèle économique, etc.

10.2. Les modèles économiques

Trois Modèles :

- Modèle A – labellise le format pédagogique comme faisant partie des APP.
- Modèle B – regroupe les pratiques pédagogiques relatives à l'accompagnement des étudiants
- Modèle C – regroupe les formats pédagogiques qui incluent de l'enseignement hors face-à-face pédagogique

Modèle A – Principe Général

Il regroupe l'ensemble des formats reconnus comme nouvelles pratiques pédagogiques.

- L'apprentissage et l'évaluation entre pairs
- Le jeu sérieux (Serious game) (en face à face pédagogique)
- Le co-enseignement
- La situation de simulation (en face-à-face pédagogique)
- Le séminaire/ l'atelier de recherche
- L'Atelier de pratique pédagogique (MEEF),
- L'Atelier de préparation/exploitation de période d'immersion en milieu professionnel
- Le module de projet partenariat

Sur la base du contenu, les formats ci-dessous sont également reconnus comme AAP.

- L'atelier de méthodologie d'apprentissage
- Le positionnement pédagogique et l'autoévaluation

L'atelier personnalisé de remise à niveau relève, quant à lui, du tutorat Etudiant.

Le calcul du volume horaire se fait sur une base **TD ou TP (1h=1h)**. Le co-enseignement peut être au format CM.

Modèle B – Accompagnement des étudiants

Pour la FI, le modèle s'applique aux pratiques pédagogiques qui incluent de l'accompagnement Etudiant (Ex référentiel des tâches)

- L'accompagnement personnalisé : Enseignant-Référent
- La pédagogie par projet (projet tuteuré)
- Suivi de stage (découverte, sans visite, avec visite sur site)
- Suivi de Mémoire de recherche en Master

L'enveloppe globale en FI est de 16 000h ETD.

	HETD par étudiant	Heures Effectives par étudiant
Enseignant référent	0,2	16,72h pour un groupe de 20 étudiants
Projet tuteuré 1 (3 ECTS)	0,5	2.09
Projet tuteuré 2 (6 ECTS)	1	4.18
Projet tuteuré 3 (9 ECTS et +)	1,5	6.27
Stage découverte	0	0
Stage sans visite	0,25	1.045
Stage avec visite(s) sur site	1	4.18

Encadrement mémoire de recherche (M)	1	4.18
--------------------------------------	---	------

Enseignant-Référent : suivi personnalisé d'étudiants de première année de Licence (20 étudiants maximum) pour leur permettre une meilleure intégration à l'université. On compte ici 4h ETD pour un groupe de 20 étudiants (soit 16.72h de travail effectif).

Projets tuteurés : une pédagogie par projet qui vient s'inscrire dans les maquettes en lieu et place des Formats classiques pour la Licence Générale et le master. Le projet tuteuré peut s'inscrire au sein d'une UE et coexister avec un autre format pédagogique, ou bien peut s'inscrire sur la totalité de l'UE en lieu et place d'un autre format pédagogique.

Par exemple :

- Une UE à 6 ECTS peut faire l'objet d'un format hybride : 25h (3ECTS) transformées en pédagogie par projet, et 25h de TD. Dans ce cas, on compte 0.5h par étudiant, soit 20h ETD pour un groupe de 40 étudiants, soit 40h pour un groupe de 80 étudiants, etc. S'ajoutent également les 25hTD.
- L'ensemble d'une UE à 6 ECTS peut faire l'objet d'une pédagogie sur projet. Dans ce cas, on compte 1h par étudiant, soit 40hETD pour un groupe de 40 étudiants, ou 80hETD pour un groupe de 80 étudiants, etc.

Cas particulier des LP : Arrêté du 19 novembre 1999, Art.4 – Le projet tuteuré représente un moins un quart du volume de la formation, hors stage. A l'UP, le volume horaire d'une LP est de 410h d'enseignements + 140h de projet tuteuré + 12 à 16 semaines de stage. Les 140h ETU correspondent à 6ECTS. On compte 1h par étudiant. Ces heures viennent s'ajouter au 410h d'enseignement.

Cas particulier des DUT : le PPN impose, en plus des 1800h, 100h de projet tuteuré pour l'étudiant pour chaque semestre à partir du S2.

Dans ce cas, on compte 0.5h ETD par étudiant pour le S2, et 1h ETD par étudiant pour la deuxième année.

Suivi de Stages : il prend en compte la nature du stage.

Suivi de Mémoires de recherche (M) : Les heures de suivi sont annuelles. Si un mémoire de recherche est inscrit dans la maquette en M1, alors on compte 1h par étudiant pour l'année de M1. Si un mémoire de recherche est inscrit dans la maquette en M2, alors on compte également 1h par étudiant pour l'année de M2

Pour la FC et l'apprentissage, le modèle s'applique aux activités ci-dessous :

- Suivi d'un apprenti
- Suivi d'un alternant (C Pro)
- Tutorat Mixte [ESPE] [Note DGESIP de mars 2013]
- Suivi VAPP partielle
- Modularisation FC

L'enveloppe globale en FC est de 6 000 HETD.

	HETD par étudiant	Heures Effectives par étudiant
Suivi d'un apprenti	10	41.8
Suivi d'un alternant (C Pro)	5	20.9
Tutorat Mixte [ESPE] [Note DGESIP de mars 2013]	5	20.9

Suivi V.A.E. partielle	1	4.18
Modularisation FC	1	4.18

Modèle C- Valorisation du Hors face-à-face pédagogique

Pratiques concernées :

- Celles qui incluent une part d'enseignement hors face-à face pédagogique (pas forcément synonyme de numérique).
- Concerne principalement la Classe inversée et l'Hybride numérique. Le positionnement pédagogique et l'autoévaluation, le jeu sérieux et la situation de simulation peuvent également se concevoir hors face-à face pédagogique

Le principe :

- L'UE est composée d'enseignements en face-à-face pédagogique et d'enseignement hors face-face pédagogique.
- Cette combinaison vise à susciter d'avantage le travail en autonomie de l'étudiant, puisqu'il devra réaliser un travail commandé par l'enseignant dans une situation d'enseignement hors face-face pédagogique

Deux façons de concevoir l'enseignement hors face-à-face pédagogique

- L'enseignement peut être conçu de telle sorte que l'étudiant travaille en autonomie. Il s'agit ici de proposer à l'étudiant des QCM avec correction, des exercices corrigés, des questions ouvertes avec correction, etc. (Modèle C.1)
- L'enseignement peut être conçu de telle sorte que cela implique un suivi de l'étudiant. Il s'agit ici d'animer un forum, d'organiser un Tchat, de modifier le contenu de la reprise en fonction des résultats aux exercices, etc. (Modèle C.2)

Les deux modèles proposés

Le modèle C.1

- Il implique une transformation pédagogique importante
- Il n'implique pas de suivi particulier de l'étudiant
- Pour inciter la transformation pédagogique et prendre le temps nécessaire, les heures d'enseignement hors face-à-face pédagogique sont affectées d'un coefficient de 1.5
- **Cette valorisation est appliquée pendant 4 ans**

Pour 1h d'enseignement hors face-à-face pédagogique

	Valorisation Base	Cohorte	HETD					Heures Effectives				
			A1	A2	A3	A4	Total	A1	A2	A3	A4	Total
N ≤ 40	1,5	1	1,5	1,5	1,5	1,5	6	6,3	6,3	6,3	6,3	25,08
40 > N ≥ 200	1,5	1	1,5	1,5	1,5	1,5	6	6,3	6,3	6,3	6,3	25,08
200 > N ≥ 600	1,5	1	1,5	1,5	1,5	1,5	6	6,3	6,3	6,3	6,3	25,08
N > 600	1,5	1	1,5	1,5	1,5	1,5	6	6,3	6,3	6,3	6,3	25,08

A1 = Année 1

Exemple pour une UE à 6 ECTS (50h ETU)

L'UE compte 10h d'enseignement hors face à face pédagogique, 20hTD et 20hCM.

Pour l'étudiant, il aura pour cette UE 10h d'enseignement hors face à face pédagogique, 20h de TD et 20h de CM, soit 50h d'enseignement.

Pour l'enseignant, il devra concevoir 10h d'enseignement hors face-face pédagogique qui lui seront rémunérées 15h. Cette valorisation sera appliquée chaque année pendant 4 ans. Les heures TD et CM sont des heures classiques, 1hTD = 1h ETD, 1hCM = 1.5h ETD.

Le modèle C.2

- Il implique une transformation pédagogique moins conséquente que celle du modèle C.1
- Il implique un suivi de l'étudiant
- Pour inciter la transformation pédagogique et prendre en compte le temps nécessaire, les heures d'enseignement hors face-à-face pédagogique sont affectées d'un coefficient de 1.25
- Le temps d'accompagnement des étudiants, synchrone ou non, est également valorisé. Il est calculé sur la base des effectifs
 - o $N \text{ Inf. à } 40 = x1.2$
 - o $40 < N < 200 = x 1.4$
 - o $200 < N < 600 = x 1.6$
 - o $N > 600 = x 1.8$
- Cette valorisation est appliquée pendant 4 ans

Pour 1h d'enseignement hors face-à-face pédagogique

	Valo Base	Cohorte	HETD					Heures Effectives				
			A1	A2	A3	A4	Total	A1	A2	A3	A4	Total
$N \leq 40$	1,25	1,2	1,5	1,5	1,5	1,5	6	6,3	6,3	6,3	6,3	25.2
$40 < N \leq 200$	1,25	1,4	1,75	1,75	1,75	1,75	7	7,3	7,3	7,3	7,3	29.2
$200 < N \leq 600$	1,25	1,6	2	2	2	2	8	8,4	8,4	8,4	8,4	33.6
$N > 600$	1,25	1,8	2,25	2,25	2,25	2,25	9	9,4	9,4	9,4	9,4	37.6

Exemple pour une UE à 6 ECTS (50h ETU)

L'UE compte 10h d'enseignement hors face à face pédagogique, 20hTD et 20hCM.

Pour l'étudiant, il aura pour cette UE 10h d'enseignement hors face à face pédagogique, 20h de TD et 20h de CM, soit 50h d'enseignement.

Pour l'enseignant, il devra concevoir 10h d'enseignement hors face-face pédagogique qui lui seront rémunérées en fonction du nombre d'étudiants dans la formation : 15hETD pour un nombre d'étudiants inférieur ou égal à 40, 17,5hETD pour un nombre d'étudiants compris entre 41 et 200, 20hETD pour un effectif compris entre 201 et 600, et 22hETD pour un effectif supérieur à 600. Cette valorisation sera appliquée chaque année pendant 4 ans. Les heures TD et CM sont des heures classiques, 1hTD = 1hETD, 1hCM = 1.5hETD.

Contrainte pour le modèle C : celle de ne pas faire + de 25% de son service avec ce modèle : soit pas plus de 48h pour un EC et pas plus de 96h pour un E.

11. Liste des Livrables

Livable 1 : Grille indicative entretien enseignant-référent

Livable 2 : Livret_pédagogique_PPPE

Livable 3 : Méthodologie du travail universitaire_Exemples d'atelier et de Ressource

Livable 4 : Fiche type UE Ouverture CFVU

Livable 5 : Tableau croisé champs_licences professionnelles UP

Livable 6 : Implications dans le logiciel UPplanning et calendrier S1et S2